

© Hélène Theret, Denis Brihat

■ DOSSIER DU MOIS  
30 ANS DU PHOTO CINÉ-CLUB :  
INVITÉ D'HONNEUR DENIS BRIHAT P 25

■ **CULTURE, ART**  
Nuit électronique :  
2<sup>e</sup> édition :  
samedi 13 septembre

P 16

■ **BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS**  
ACRI : Expert de la terre  
et de la mer au service  
de l'environnement

P 40

■ **VIE DES QUARTIERS**  
Réunion publique :  
mardi 9 septembre  
à Saint-Philippe

P 42

# EDITO DU MAIRE DU MAIRE



Chers amis biotois,

Les vacances d'été viennent de toucher à leur fin et pour bon nombre de parents de notre commune débute la course à la rentrée scolaire. Je vous annonçais dans le Biot Infos du mois de juin dernier, l'ouverture prochaine de la première crèche interentreprises de Sophia Antipolis. Les délais ont été tenus et la société française «People and Baby», spécialisée dans la gestion et la création de crèches d'entreprises, ouvre une structure d'accueil de trois tranches d'âges, disposant chacune d'une capacité de vingt places.

Tout à été fait, au niveau de l'environnement comme de l'encadrement, pour que les enfants puissent véritablement s'épanouir au sein de cet établissement qui portera le nom sucré de «Vanille Fraise».

Le week-end du samedi 6 et dimanche 7 septembre se déroulera la traditionnelle fête du jumelage entre la ville de Biot et la commune italienne de Vernante. De nombreuses animations vous seront proposées au cours de ces deux jours de festivités. Je vous invite tous à y participer pour accueillir chaleureusement la délégation vernantaise et je recevrai avec satisfaction, mon homologue italien, Monsieur Domenico Papalia. Ces deux journées mettront l'accent sur la bonne humeur, l'amitié et l'écoute, valeurs humanistes qui me sont chères et qui m'ont toujours guidé.

Ce mois de septembre sera également marqué par le trentième anniversaire du Photo Ciné Club de Biot qui recevra pour fêter cet évènement, un invité d'honneur: Denis Brihat, photographe de renommée internationale.

De 1952 à 1955, cet artiste s'est efforcé d'immortaliser la vie de notre village dont il était tombé sous le charme. Au fil de ses rencontres, de grands peintres tels que Pablo Picasso ou Jean Cocteau ont accepté de poser pour lui, offrant des portraits d'exception qui ont traversé le temps.

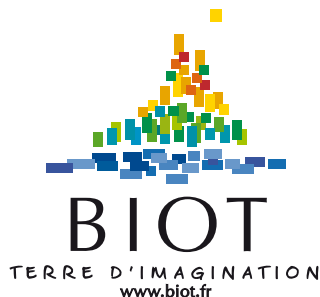
A l'occasion de ses quatre-vingts printemps, notre commune se devait de rendre hommage à ce biotois de cœur. Ses plus beaux clichés seront exposés, à partir du 19 septembre, à l'Office de Tourisme.

J'irai aussi le 9 septembre prochain, à la rencontre des biotois de Saint-Phillippe, pour lesquels nous avons de nombreux projets; certains sont déjà en cours de réalisation.

Bonne rentrée à tous !

*Jean-Pierre DERMIT  
Maire de Biot  
Vice-Président de la CASA*

# SOMMAIRE



**DOSSIER DU MOIS**  
**30 ANS DU PHOTO CINÉ-CLUB :**  
**INVITÉ D'HONNEUR,**  
**DENIS BRIHAT** P25

## BIOTinfos

**MAGAZINE D'INFORMATIONS**  
édité par la ville de BIOT

**Directeur de la publication et  
de la rédaction**  
Jean-Pierre Dermit, Maire

**Conception**  
Service communication

**Rédaction**  
Service communication  
Services Municipaux  
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95  
www.biot.fr  
email : infos@biot.fr

**Infographie/Mise en page**  
OPS2/Service communication

**Impression**  
Graphic service  
Imprimé en 6000 exemplaires  
N°ISNN : 1250-7415

**Photos**  
Couverture : H.Theret  
D.Brihat, G.Pillon, J.P.Kerob

**Remerciements**  
Associations biotoises  
Services municipaux

### VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Extrait du conseil municipal du 27 juin 2008.....	4
Ville et Métiers d'Art.....	7
PACT ARIM des Alpes-Maritimes, permanences opération façades.....	8
Aménagement du carrefour RD4/Chemin des Cabots.....	9

### LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Keiko Courdy : un jeu entre réel et virtuel.....	10
--	----

### SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Comité consultatif pour l'accessibilité/La Croix Rouge Française.....	11
Jacques Chirac à l'IME Les Hirondelles/Association des Malvoyants.....	12
Adapt in France/Passation de pouvoir à l'AVF.....	13
Info CAF vous facilite la rentrée/Copropriétaire du 06.....	14

### CULTURE, ART, ARTISANAT

Exposition "Couleurs Aborigènes"/Le Petit Atelier.....	15
Nuit Electronique/Club Micro-informatique/Le CD des Biotois.....	16
Espace des Arts et de la Culture.....	17
Gala de danse de l'Espace des Arts : tout simplement magnifique!.....	18
Espace Rythmes : école de batterie/Cours de théâtre jeunesse.....	19
Programme de rentrée des bibliothèques.....	20
Musée National Fernand Léger.....	22
Photo Ciné Club Biotois.....	24

### DOSSIER DU MOIS

### PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Biot-Vernante : Fête du jumelage.....	30
Musée d'Histoire et de Céramique/Fête des vendanges.....	32

### VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Réalise des projets pour ta commune/Coup de pouce.....	33
Fête de fin d'année au CLSH.....	34
Service Jeunesse : des vacances d'été bien remplies.....	35
Vacances de Toussaint : inscription aux centres de Loisirs.....	36
Le Service Jeunesse au collège de l'Eganaude.....	36
Alexandre Cordier, jeune réalisateur Biotois.....	37

### ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Mobilisation contre l'extension de la décharge de La Glacière.....	38
Lutte contre les panneaux publicitaires sauvages/Eaux de la Brague.....	38
Chantier de jeunes : protection des berges de la Brague.....	39

### BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

ACRI : expert de la terre et de la mer au service de l'environnement.....	40
---	----

### VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Réunion publique à St-Philippe/1 <sup>ère</sup> rencontre inter quartiers au Bois Fleuri.....	42
---	----

### SPORTS

Yoga.....	43
Union Sportive Biotoise/Danse & Mouvement/Taekwondo.....	44
Boule Amicale Biotoise/Championnats de France Lamotte-Beuvron.....	45
Trophée FIMECO/Les Jeux de Sophia 2008.....	46
USSB : découverte du basket/Les routes de RDS avec G. Thubert.....	47
Développement durable : le vélo Sprint Biotois dans la course.....	48

### ÉTAT CIVIL

### CARNET

### MENUS

### INFOS PRATIQUES

### AGENDA

# VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur du Conseil Municipal, relatif aux comités consultatifs, **il est proposé de créer un conseil consultatif des sages.** Celui-ci est un organe consultatif, de réflexion et de proposition. La mission principale de ce conseil des sages est de conseiller la municipalité sur ses réalisations et ses projets. L'avis du conseil des sages ne lie pas l'exécutif municipal. Sur proposition du Maire, le conseil des sages pourra être saisi de tout projet communal, préalablement à sa mise en œuvre, en vue de recueillir son avis. Le conseil des sages sera composé de personnalités extérieures au Conseil Municipal, notamment des représentants des associations locales. Elles seront désignées selon leur qualification professionnelle, leur implication dans la vie associative et leur attachement à la ville. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe les règles et nomme les membres du conseil des sages présidé par un Conseiller Municipal désigné par l'assemblée délibérante. Le Conseil Municipal approuve la création de ce conseil des sages pour la durée du mandat, par 22 voix pour, 6 voix contre (Mr BOUCAND, Mme WINDAL, Mme SENS MEYE, Mr ROBILLARD, Mme DEBRAS, Mr RUDIO) et une abstention (Mme ENSELME).

### COMPOSITION :

Président : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal. Membres : Monsieur DURANTON Yvan, Monsieur GAIDOZ Jean-Paul, Monsieur GARRET Xavier, Monsieur GUIBERT Alain, Monsieur LECHACZYNSKI Jean, Monsieur MARIACCI Jacques, Monsieur KELBERG Roland, Monsieur VIDAL Christian, Madame la Baronne VAN DER ELST Ariane,

Monsieur HENAULT Robert, Madame LIOULT Catherine, Madame GUYOT Michèle, Madame DELVAL-LEFEUVRE Nathalie, Madame GRATEAU Laure, Monsieur BORIES Pierre, Madame DARRAS Mireille, Madame NIEGO Liliane, Madame MOULARD Laurence, Monsieur ELZIERE François, Monsieur ROUGERIE Lionel, Monsieur BAYLE Jean-Marc, Monsieur SAUVAGE Jean-Louis.

### Trois Conseillers Municipaux ont été nommés au sein de la commission municipale consultative des services publics locaux lors du Conseil Municipal du 31 mars 2008.

Il s'agit de Philippe PREVOST, Adjoint au Maire, de Gérard PETIT, Conseiller Municipal Délégué et de Dominique ENSELME, Conseillère Municipale.

Il est proposé de nommer les représentants des usagers. Cette décision est adoptée par 24 voix pour et 6 voix contre :

(Mr BOUCAND, Mme WINDAL, Mme SENS MEYE, Mr ROBILLARD, Mme DEBRAS, Mr RUDIO)

les représentants des usagers :

Monsieur Roger LASSALLE, Madame Nathalie DELVAL-LEFEUVRE, Monsieur Jean-Louis SAUVAGE, Monsieur Jean-Luc AUFEUVRE

### CRÉATION À L'UNANIMITÉ D'UN COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

La mission principale de ce comité sera de relever les problématiques rencontrées par les handicapés dans les services publics et les équipements de proximité et de proposer les améliorations nécessaires. L'avis du comité ne lie pas l'exécutif municipal.

Jean-Pierre DERMIT désigne,

Guillaume FORTUNE, Nicole PRADELLI et François-Xavier BOUCAND, membres du Conseil Municipal et Serge PITTARD, Gérard BERTOLOTTI et Patricia MALQUIRTI représentant les associations.

Subventions aux associations votées à la majorité par 17 voix (Mesdames VENIAT, COGNEAU, BIGAZZI, PELISSIER, WINDAL et Messieurs OPERTO, ANASTILE, conseillers municipaux intéressés, ne peuvent prendre part au vote) 3 voix contre : Mme SENS MEYE, Mr ROBILLARD et Mr RUDIO, 2 abstentions : Mr BOUCAND, Mme DEBRAS.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS JUIN 2008

## DÉCISIONS

**Associations Culture / Jeunesse**

Arezzo	5 000,00 €
Castrum de Buzot	1 500,00 €
Club micro-informatique	1 500,00 €
Le Petit Atelier	2 300,00 €
Photo Club	3 000,00 €
Verd'in	750,00 €

**Associations sportives et liées à l'éducation**

PoBot - Club Robotique de Sophia-Antipolis	300,00 €
Terpsichore	500,00 €
Vis ta mine	1 000,00 €

**Associations à but social**

Animation Loisirs à l'Hôpital	370,00 €
Association Biotoise des donneurs de sang bénévoles	2 000,00 €
Association pour l'enseignement aux enfants malades (aeem)	160,00 €
Associations des Paralysés de France	1 000,00 €
AVIE	5 000,00 €
Chrétien Antibes Solidarité	1 000,00 €
Coup de pouce	2 500,00 €
Croix Rouge Française	1 000,00 €
Ecole Chiens Guides d'aveugles de Biot - Union des aveugles et déficients visuels	5 000,00 €
Handisavoir	500,00 €
Montagn'habits	500,00 €
Secours Populaire	500,00 €

**Associations liées à l'environnement**

CEEP Antenne des Alpes Maritimes	350,00 €
Les Amis de la Gaule	300,00 €
"Refuge l'Espoir" S.P.A. Grasse	500,00 €
Société de chasse Biot-Antibes	500,00 €

**Amicales**

Accueil des Villes Françaises (A.V.F.)	1 000,00 €
Amicale Biotoise des anciens combattants	1 400,00 €
Les amis du jumelage	3 500,00 €
Les médaillés militaires	400,00 €

**Associations liées à la sécurité et à la prévention**

Association sociale et sportive des sapeurs pompiers de Biot	2 500,00 €
La Prévention Routière	200,00 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LA MODIFICATION DES EFFECTIFS AFIN DE TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DE SERVICE.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un comité technique paritaire** commun à la commune et ses établissements publics compétents pour la ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la caisse des écoles.

**Dans sa séance du 12 décembre 2007, le Conseil Municipal avait créé un emploi d'architecte** pour une durée déterminée de trois ans, pour mener à bien certains projets d'aménagement communaux. Ces fonctions ayant été transférées à des partenaires extérieurs, les missions principales de ce poste ne justifient plus le maintien de l'emploi. Il est donc demandé au Conseil Municipal de supprimer le poste d'architecte.

Le Conseil Municipal approuve cette suppression par 22 voix pour et 7 contre (Mr BOUCAND, Mme WINDAL, Mme SENS MEYE, Mr ROBILLARD, Mme DEBRAS, Mr RUDIO, Mme ENSELME).

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le programme de réfection de chaussées** et autorise le Maire à effectuer des demandes de subventions auprès du Conseil Général et la CASA.

#### **Précisions :**

- Réhabilitation de la rue des Tines.
- Protections de la circulation piétonne et routière du chemin du Val de Pome.
- Aménagement sur 140m d'un cheminement piéton avenue du Jeu de La Beaume.

**Suite aux recommandations architecturales émises par l'Architecte des Bâtiments de France**, une modification sur la réalisation des murs de soutènement du Jardin F. Mistral a été nécessaire. Un avenant au marché est donc approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal autorise le Maire** à aliéner la parcelle BM 236, route d'Antibes destinée à la réalisation d'un trottoir et décide par ailleurs la désaffectation et l'aliénation du chemin Métral longeant les parcelles AP 49 à 53, AP 59, 61, 62 et 131, **considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites et vu l'avis favorable du commissaire enquêteur.**

#### **FINANCES**

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative du budget principal de la ville par 22 voix pour, 2 contre (Mme SENS MEYE, Mme DEBRAS) et 5 abstentions (Mr BOUCAND, Mme WINDAL, Mr ROBILLARD, Mr RUDIO, Mme ENSELME) adopte par 28 voix et 1 abstention (Mme SENS MEYE) la décision modificative du budget annexe de l'assainissement.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité accorde à des usagers le dégrèvement** de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des 4 relevés précédents en raison d'importantes fuites d'eau sur leurs réseaux privés. Les dégrèvements accordés feront l'objet d'un avoir auprès de VEOLIA délégataire du service public.

**Depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique en 2001**, la Commune perçoit chaque année une attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis. Elle a été fixée la première année au regard du montant perçu par la Commune en 2001 au titre de la taxe Professionnelle. Son montant est calculé chaque année par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts (CLET), en fonction des transferts de charges éventuelles qui ont pu avoir lieu en cours d'année. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les rapports 2006 et 2007 de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2007**

Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif 2007 par 5 voix pour et 23 abstentions (Messieurs Dermit, Fortune, Prevost, Operto, Anastile, Roig, Savy, Behier, Petit, Torelli, Borghi et Mesdames Santagata, Deschaintres, Petrelli, Pradelli, Ramozzi, Veniat, Aueuvre, Cogneau, Camatte, Bigazzi, Pelissier et Enselme).

François-Xavier BOUCAND, ancien maire, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte de gestion 2007** par 6 voix pour et 23 abstentions (Messieurs Dermit, Fortune, Prevost, Operto, Anastile, Roig, Savy, Behier, Petit, Torelli, Borghi et Mesdames Santagata, Deschaintres, Petrelli, Pradelli, Ramozzi, Veniat, Aueuvre, Cogneau, Camatte, Bigazzi, Pelissier et Enselme).

#### **UNANIMITÉ POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET À LA CLÔTURE DE LA GESTION 2007.**

**Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du budget assainissement** par 5 voix pour et 23 abstentions (Messieurs Dermit, Fortune, Prevost, Operto, Anastile, Roig, Savy, Behier, Petit, Torelli, Borghi et Mesdames Santagata, Deschaintres, Petrelli, Pradelli, Ramozzi, Veniat, Aueuvre, Cogneau, Camatte, Bigazzi, Pelissier et Enselme).

**Le compte de gestion 2007 du budget annexe de l'assainissement est approuvé par 6 voix pour et 23 abstentions :** (Messieurs Dermit, Fortune, Prevost, Operto, Anastile, Roig, Savy, Behier, Petit, Torelli, Borghi et Mesdames Santagata, Deschaintres, Petrelli, Pradelli, Ramozzi, Veniat, Aueuvre, Cogneau, Camatte, Bigazzi, Pelissier et Enselme).

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de l'affectation du résultat du budget annexe de l'assainissement.

**Une convention de partenariat** entre le service jeunesse et le collège de l'Eganaude est reconduite à l'unanimité au titre de l'année 2008/2009. Cette convention fixe les modalités d'intervention du service municipal de la jeunesse au sein de cet établissement scolaire.

UNANIMITÉ POUR AUTORISER LE MAIRE À SIGNER LE CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE ACROPOLIS POUR LE GALA DE DANSE 2008.

**Le ministre de la Défense souhaite poursuivre la mise en place d'un réseau de correspondants Défense**, dans la perspective du développement des relations entre les services du ministère de la Défense, les Forces Armées, les élus et les concitoyens. Monsieur Guy Anastile, adjoint au Maire, est désigné à l'unanimité.

**Modification de la composition du groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau projet de règlement local relatif à la publicité**, aux enseignes et pré-enseignes. Le groupe de travail constitué par arrêté préfectoral comprend, en nombre égal, des membres du Conseil Municipal d'une part et d'autre part des représentants des services de l'État, siégeant avec voix délibérative. Membres du Conseil Municipal: Michel SAVY, Thierry BORGHI, Sophie DESCHAINTRÉS, Philippe PREVOST, Raymond RUDIO et Dominique ENSELME.

**Extension du réseau d'assainissement :** servitude de tréfonds et d'entretien sur le domaine privé voté à l'unanimité. Servitude accordée à titre gratuit, sous réserve de la mise à disposition d'un regard de

branchement en limite de propriété pour permettre le raccordement des habitations et des futures constructions du terrain.

**L'avant-projet d'extension et de renforcement des réseaux communaux** dans les quartiers de La Vallée Verte et Bois Fleuri est approuvé à l'unanimité.

**Dans le cadre de la politique de l'amélioration de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine** architectural bâti, la commune de Biot a décidé de dynamiser la réfection de façades des immeubles et maisons du centre ancien en attribuant une subvention aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur patrimoine bâti. Cette subvention concerne les travaux réalisés sur le bien sis, 1 rue de la Poissonnerie à Biot.

## VILLE ET MÉTIERS D'ART



De par l'excellence de ses métiers, leur renommée nationale et internationale, notre village a obtenu le Label Ville et Métiers d'Art en 1997, grâce à une politique d'encouragement et de mise en valeur menée par les municipalités successives. Nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'association Ville et Métiers d'Art au mois de juin à l'Assemblée Nationale.

Notre équipe est bien déterminée à poursuivre la promotion de tous les talents que possède notre commune. Forts de la diversité de nos métiers d'Art, et à travers le réseau des villes labellisées, nous participerons entre autres, aux journées des Métiers d'Art du 16 au 19 octobre à Biot et au Salon International du Patrimoine Culturel du 6 au 9 novembre au Carrousel du Louvre.



*Nicole Pradelli  
Déléguée au commerce, à la vie sociale, aux personnes en situation de handicap et aux solidarités*

## ❑ PACT ARIM DES ALPES-MARITIMES PERMANENCES OPÉRATION FAÇADES



Depuis 1998, la commune de BIOT a mis en place une Opération Façades afin de restaurer son centre ancien. Aussi, les propriétaires Biotois bénéficient d'un dispositif de subventions s'élevant à 30% du montant des travaux subventionnables (plafonnée à 10 000 € par bâtiment) pour les aider à financer des réhabilitations de façades de qualité, dans le respect du caractère architectural du village et leur permettre de revaloriser leur patrimoine bâti. Afin de vous seconder dans vos démarches de demandes de subventions, la commune met à votre disposition des permanences animées par le PACT ARIM des Alpes-Maritimes.



Avant



Après

**Nous sommes là notamment pour :**

- **vérifier l'éligibilité de votre projet vis-à-vis du périmètre de l'Opération et du Cahier des charges,**
- **vous aider dans vos démarches officielles (Déclarations Préalables),**
- **monter vos dossiers de demandes de subventions municipales et en complément du Conseil Général,**
- **faire le lien entre les différents intervenants (Architecte des Bâtiments de France, Services Urbanisme etc.),**
- **procéder aux demandes de paiement.**

A ce jour, trente-trois façades du centre historique ont été réhabilitées et plus de 200 000 € de subventions communales (pour plus de 800 000 € de travaux) ont été réglés aux propriétaires qui ont accepté de jouer le jeu !

**NOTRE ÉQUIPE  
OPÉRATIONNELLE EST  
PRÉSENTE TOUS LES 1<sup>ers</sup>  
ET 3<sup>e</sup> MARDIS DU MOIS  
AU PÔLE TECHNIQUE DE LA  
MAIRIE DE BIOT DE 14H À  
16H.**



**Pour tous renseignements,**  
PACT-ARIM des Alpes-Maritimes  
6 avenue Notre-Dame  
06000 NICE (Sur RDV uniquement)  
**Standard : 04 93 80 76 26**  
**Fax : 04 92 47 84 69**  
Email : [ac.pactarim@pact-arim.org](mailto:ac.pactarim@pact-arim.org)  
Amélie CRIVELLI  
Conseillère Habitat



## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR RD4/CHEMIN DES CABOTS : une circulation provisoirement perturbée, mais la sécurité avant tout !

Après les travaux d'aménagement du trottoir de l'entrée Nord de la commune, le Conseil Général des Alpes Maritimes s'est engagé à réaliser dans le cadre de son programme d'aménagements localisés 2008, la sécurisation du carrefour de la RD4 et du chemin des Cabots.

L'aménagement retenu consiste à améliorer la visibilité du carrefour aux usagers de la route par la suppression des stationnements anarchiques, à réduire les vitesses pratiquées (trop élevées) en approche de cette intersection par la réalisation de bandes d'alertes colorées et d'améliorer la sécurité du cheminement piétonnier par le déplacement de la traversée piétonne existante et le renforcement de la signalisation verticale. Ces travaux seront financés à 100% par le Conseil Général des Alpes Maritimes. la commune assurera la mise en place d'équipements et dispositifs de sécurité complémentaires (barrière de protection pour piétons), le déplacement de l'abribus existant, ainsi que la réalisation d'aménagements paysagers du site. Les travaux d'une durée d'environ 3 mois débuteront au cours du dernier trimestre de cette année. Ils seront précédés pendant le mois de septembre dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation en eau potable du quartier de Saint Pierre, d'une intervention de la société VEOLIA pour remplacer et moderniser les réseaux d'adduction. Pendant toute la durée des travaux, une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place sur la RD4 et l'entreprise TAMA qui réalisera l'aménagement pour le compte du département, prendra toutes les dispositions nécessaires pour limiter aux usagers les gênes occasionnées par ce chantier. Nous vous demandons de bien

vouloir faire preuve de patience et de compréhension pendant cette période de travaux dont l'aménagement définitif conduira à

améliorer votre sécurité.

*Guillaume FORTUNE  
Adjoint délégué aux travaux, à la circulation et au stationnement*

« Nos projets pour St-Philippe »

# RÉUNION PUBLIQUE

AVEC JEAN-PIERRE DERMIT  
MAIRE DE BIOT  
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**MARDI 9 SEPTEMBRE 2008**  
**ECOLE EUGÈNE OLIVARI / 19H30**

### THÈMES ABORDÉS :

- Centre de vie Saint-Philippe
- Mairie annexe et nouveaux services publics
- Aménagement et sécurité de l'avenue Saint-Philippe
- Rentrée scolaire
- Questions diverses

*Article page 42*



# LES BIOTOIS ONT DU TALENT

## KEIKO COURDY : UN JEU ENTRE RÉEL ET VIRTUEL

Keiko COURDY, artiste biotoise née en 1968, a vécu de nombreuses années au Japon ; pays qui l'a rapidement immergée dans l'univers du multimédia et de l'interactivité.

Après des études de théâtre et de cinéma, Keiko, intriguée par les mondes virtuels et l'expression artistique va tenter de rendre palpable et de matérialiser l'invisible.

Suite à la création de sa première compagnie « Onomatopia », l'artiste obtient un doctorat à l'université de Tokyo grâce à sa thèse sur les performances avant-gardistes du Japon.

Inspirée par la science-fiction et la culture japonaise, Keiko met en scène des spectacles et des installations numériques en utilisant les nouveaux média : mixe vidéo, sons en temps réel, performance en réseau, univers 3D ou encore capteurs de mouvements.

Un amalgame sensible s'effectue alors entre corps de chair et système binaire, qui se magnifie dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Ce jeu permanent entre le réel et le virtuel permet à Keiko de bousculer adroitement le monde de l'image et de la communication en le personnifiant dans l'art.

On retient de ses œuvres «Photophonics Faces », animation virtuelle jouant avec les visages de biotoises, diffusée sur écran blanc lors du Calendrier de l'Avent 2007 à Biot ou Telepathic Sento, expérience télépathique entreprise dans un environnement de bain public japonais.

Sa sensibilité au monde qui l'entoure et ses connaissances numériques donnent à Keiko COURDY les clés d'un art nouveau : l'art numérique.



# SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

## COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES



Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2008, les élus ont adopté à l'unanimité la création d'un comité consultatif pour l'accessibilité.

Sous l'impulsion du Président Jacques CHIRAC, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, fait obligation aux communes de créer une commission pour l'accessibilité (commune de plus de 5 000 habitants).

La CASA, qui a créé cette commission, a donc la compétence en matière de transports et de logements. Notre commune se donne les moyens, en créant ce comité, de mettre tout en œuvre pour l'application de cette loi, s'agissant d'une avancée spectaculaire sur l'égalité des chances.

Le comité a pour mission la réalisation du diagnostic des ERP existants et d'établir un programme intégrant le coût prévisionnel des travaux à réaliser.

Ce comité, composé d'élus et de représentants d'associations, sera chargé de la prise en compte du diagnostic et du suivi dans la réalisation de la mise en conformité.

COMITÉ :

Jean-Pierre DERMIT, Guillaume FORTUNE, Nicole PRADELLI et François-Xavier BOUCAND, membres du Conseil Municipal pour siéger au Comité Consultatif pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, et Serge PITTARD, Gérard BERTOLOTTI et Patricia MALQUIRTI pour les représentants des associations.

## CROIX ROUGE FRANÇAISE : JOURNÉE MONDIALE DES PREMIERS SECOURS samedi 13 septembre à Valbonne

“ Initiations gratuites aux gestes qui sauvent par les secouristes de la Croix-Rouge française. Le samedi 13 septembre a lieu la 6<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale des premiers secours. Fidèles au rendez-vous, les secouristes de la Croix-Rouge de SOPHIA, BIOT et VALBONNE initieront gratuitement petits et grands aux gestes qui sauvent.

En moins de quatre-vingt minutes, tous les habitants de BIOT, SOPHIA et VALBONNE souhaitant remplir ce devoir citoyen pourront apprendre à réagir en cas d'incident pour sauver des vies.

AU PROGRAMME :

- position latérale de sécurité
- massage cardiaque et bouche à bouche
- utilisation du défibrillateur automatisé externe

Accessible dès l'âge de 10 ans, cette initiation prend fin avec la délivrance d'une attestation individuelle. Rendez-vous : samedi 13 septembre 2008 de 10 heures à 18 heures, parking du supermarché Champion, Valbonne

Délégation locale de SOPHIA BIOT VALBONNE  
11, rue du Portugon 06410 BIOT  
Tél. : 04 93 65 74 70



## LE PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC EN VISITE À L'IME LES HIRONDELLES



L'Institut Médico Educatif Les Hirondelles, créé en 1966 sur la commune de Biot et géré par le Conseil de Surveillance de la Croix Rouge Française, a reçu vendredi 27 juin, le président Jacques CHIRAC. C'est avec enthousiasme et émotion que Fernand MATTEO, directeur de l'établissement en présence des 80 enfants souffrant de handicap, ont accueilli l'ancien chef de l'État qui a souhaité, dans le cadre de ses actions humanitaires, découvrir l'Institut.

Après une visite de la structure, Monsieur Jacques CHIRAC a adressé toutes ses félicitations au personnel et à la Croix Rouge en ajoutant ces quelques mots : « Vous apportez par les compétences et par le cœur, beaucoup à des enfants qui en ont peut-être plus besoin que d'autres ». Par la suite, un repas organisé par l'Institut a été servi au Président, en compagnie de Monsieur Fernand MATTEO, Monsieur Dominique VIAN, préfet des Alpes Maritimes, Monsieur Claude SERRA, sous-préfet, Monsieur Jean LEONETTI, Député Maire d'Antibes,

Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, Madame Nicole PRADELLI et Monsieur Guy ANASTILE, adjoints au Maire, Madame PASSEGI-GIBERT, présidente de la Croix Rouge, Mesdames et Messieurs les responsables

des structures départementales du handicap et cadres de l'IME, ainsi que les représentants du personnel et des parents d'élèves.



Cette journée aura donné un peu de chaleur aux enfants et restera sûrement gravée dans les mémoires de l'Institut Les Hirondelles.

### JOURNÉES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AVEUGLES ET MALVOYANTS

Dans le cadre des Journées Nationales des associations d'Aveugles et Malvoyants, une quête publique aura lieu sur la commune de Biot, les 4 et 5 octobre 2008.

## ADAPT IN FRANCE

Fort de son partenariat signé en mars 2008 avec la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis) et agréée d'intérêt général, Adapt in France est une association à but non lucratif dont la vocation est de favoriser l'intégration de nouveaux arrivants étrangers ou français revenant de l'étranger. Grâce à un centre d'information sur la vie en France (1000 références) et un cycle d'ateliers pratiques, les adhérents peuvent s'initier à de nombreux aspects de la vie de notre pays. Pour se familiariser et mieux s'adapter dans leur région d'accueil, l'association propose différents thèmes d'ateliers (calendrier ci-après). Ils ont lieu dans le local de l'association, au Centre de Vie de Garbejaire (Place Méjane) à Valbonne Sophia Antipolis.

### CALENDRIER DES ATELIERS

#### 1) Logement :

22 septembre, de 9h30 à 10h30

#### 2) Assurance :

29 septembre, de 9h30 à 10h30

#### 3) Choc Culturel :

29 septembre, de 11h00 à 12h00

#### 4) Création d'entreprise :

3 octobre, de 9h30 à 10h45

#### 5) Culture d'entreprise :

3 octobre, de 11h00 à 12h00

#### 6) Recherche d'emploi :

13 octobre, de 9h30 à 11h30

#### 7) Droit du salarié :

20 octobre, de 9h30 à 10h45

#### 8) Sécurité Sociale :

20 octobre, de 11h00 à 12h00

#### 9) Système bancaire :

17 novembre de 9h30 à 10h45

#### 10) Conduite et permis de conduire :

17 novembre de 11h00 à 12h00

#### 11) Impôts :

24 novembre, de 9h30 à 10h45

#### 12) Droits de succession :

24 novembre, de 11h00 à 12h00

Un autre point fort de l'association : les échanges culturels (2 fois par mois à Antibes) et les petits déjeuners (1 fois par mois à Sophia Antipolis) qui donnent l'occasion aux personnes installées dans la région de se rencontrer pour partager leurs goûts communs ; l'envie de communiquer

en anglais, français ou toute autre langue !

### CALENDRIER

#### DES ÉCHANGES CULTURELS

9 et 23 septembre; 14 et 18 octobre; 11 et 25 novembre; 9 décembre; 13 et 27 janvier; 14 et 24 février; 10 et 24 mars; 14 et 28 avril; 12 et 26 mai; 9 et 23 juin.

### CALENDRIER

#### DES PETITS DÉJEUNERS

16 Septembre 2008; 14 Octobre; 18 Novembre; 9 Décembre; 13 Janvier; 10 Février; 10 Mars; 7 Avril; 12 Mai; 16 Juin.

Pour tout renseignement et/ou réservation, veuillez contacter :

**Association Adapt in France,**  
**Sylvie KERMIN-COIFFIER,**  
Bâtiment Centre de Vie, place Méjane,  
Garbejaire, 06560 Sophia Antipolis  
Tél. 04 93 65 33 79

Email : [contact@adaptinfrance.org](mailto:contact@adaptinfrance.org)  
Site : [www.adaptinfrance.org](http://www.adaptinfrance.org)

## PASSATION DE POUVOIR À L'AVF

Denis Gary vient d'être élu comme nouveau président de l'AVF Sophia. Il prend la place de Claudine Ciambra après un mandat réussi d'un an.

Le nouveau président est ingénieur I.C.A.M. (Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille) à la retraite, marié à une Allemande. Il a travaillé essentiellement dans l'industrie en France, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

À l'AVF Denis Gary est bien connu, il fait partie de l'association de Sophia Antipolis depuis sa création en 1979. Il anime par exemple depuis trois ans des séances de conversation en Français pour les étrangers. En fait, les langues sont son loisir préféré. Jusqu'à présent, il a appris 16 langues étrangères comme l'allemand, l'espagnol, le russe, le hongrois, le turc, le polonais, le chinois, l'arabe, etc.

Mais il est aussi beaucoup impliqué dans la vie culturelle de la région : Denis Gary est en outre président de Sophia Poésie.

« L'A.V.F est pour moi une excellente façon de m'engager et de promouvoir la convivialité au sein de la technopole internationale de Sophia Antipolis en y accueillant les nouveaux arrivants originaires de tous les continents du monde » a-t-il dit.

En fait, nouer des liens d'amitié grâce à une vaste palette d'activités sportives ou culturelles, briser l'isolement et permettre de trouver des amis, sont les principaux objectifs que s'est fixé l'AVF.



Grâce à une équipe de bénévoles, l'association reste au service des membres avec enthousiasme et efficacité. L'accueil va recommencer le 08 septembre 2008 avec des activités bien connues comme « les mamans enfants », le VTT ou les séances de conversation.

Des nouveautés seront au programme comme le Café couture :  
Lucie Bossert.

Téléphone : 04 93 65 43 00  
Site : [www.avf-sophia.com](http://www.avf-sophia.com)

## INFO CAF : EN SEPTEMBRE, PLUS DE SIMPLIFICATION ET DE PROXIMITÉ POUR VOUS FACILITER LA RENTRÉE.

### LA DÉCLARATION DE RESSOURCES À LA CAF EST SUPPRIMÉE

Si vous faites partie des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales des A.M., vous ne serez plus sollicités chaque année pour déclarer vos ressources. Cette démarche obligatoire a été supprimée. Pour calculer les prestations soumises à condition de ressources, nous récupérons désormais auprès des services des impôts, les revenus et charges que vous leur avez déclarés. Si ces éléments s'avèrent insuffisants pour définir vos droits, nous vous contacterons directement au mois de novembre.

### LES PRESTATIONS FAMILIALES CALCULÉES POUR UNE ANNÉE ENTIÈRE

Jusqu'en 2007, le montant des prestations pouvait être modifié deux fois par an, en janvier et en juillet. Désormais, vos prestations sont calculées au 1er janvier pour une année entière. Si aucun changement n'intervient dans votre situation familiale ou professionnelle, le montant qui vous est versé actuellement restera identique jusqu'au 31 décembre 2008. Dans le cas contraire, n'oubliez pas de le signaler à votre CAF. Un formulaire est disponible sur [nice.caf.fr](http://nice.caf.fr) > Vous êtes un particulier > Tous les formulaires.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces nouvelles mesures ? Rendez-vous sur le minisite dédié : [caf-cplusimple.fr](http://caf-cplusimple.fr)

### L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS) AUGMENTE POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

Cette allocation, attribuée sous conditions de ressources, vous aide à régler les dépenses liées à la rentrée scolaire de vos enfants âgés de 6 à 18 ans. Pour ceux âgés de 6 à 16 ans, elle vous a été versée

automatiquement au mois d'août si vous remplissiez les conditions d'attribution. Pour ceux âgés de 16 à 18 ans, elle ne peut être versée que sur production d'un justificatif de scolarité et après étude des droits.

Nouveau : le montant de l'ARS varie désormais en fonction de l'âge de votre enfant : 272,59 € pour les 6/10 ans, 287,59 € pour les 11/14 ans et 297,59 € pour les 15/18 ans.

A savoir : vous avez un seul enfant à charge et n'êtes pas allocataire ? Vous pouvez aussi bénéficier de l'ARS si vous remplissez les conditions d'attribution. Pour nous permettre d'étudier vos droits, complétez et adressez-nous le formulaire « Déclaration de situation pour les prestations et les aides au logement », téléchargeable sur notre site Internet.

Pour plus d'infos sur l'ARS : [nice.caf.fr](http://nice.caf.fr) > Actualité

### AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT

Vous êtes étudiant(e) et louez un logement pour vos études ou accédez à la propriété ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide au logement. Pour faciliter vos démarches, votre CAF participera à la rentrée à des manifestations qui vous sont dédiées et animera des permanences au CROUS de Nice (18 av. des Fleurs). N'hésitez pas à venir rencontrer nos conseillers pour vous renseigner sur vos droits, effectuer une estimation du montant de votre aide au logement et remplir votre demande en ligne.

**A savoir : les ressources de vos parents ne sont pas prises en compte pour la détermination de vos droits.**

Pour plus d'infos sur l'aide au logement étudiant et nos permanences de la rentrée : [nice.caf.fr](http://nice.caf.fr) > Actualité

## COPROPRIÉTAIRE DU 06

La Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes de propriété et copropriété au mieux de vos intérêts.

Une équipe de juristes et bénévoles est à votre service. L'important n'est pas de savoir ce qu'est la loi, mais comment la faire appliquer.

Permanences sans rendez-vous : tous les mercredis de 14h30 à 17h30.

RELAIS DES ASSOCIATIONS  
12, RUE DELILLE  
06000 NICE

Tél. : 06 69 70 25 17  
Web : [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

# CULTURE, ART, ARTISANAT

## EXPOSITION : « COULEURS ABORIGÈNES »



Des couleurs chatoyantes aux lignes et figures abstraites, la création artistique contemporaine des peuples Aborigènes investit la Médiathèque Communautaire d'Antibes Juan-les-Pins pour la saison estivale. Du 19 août au 11 octobre 2008, l'exposition « Couleurs Aborigènes » invite au temps du rêve et fait découvrir une expression picturale riche en croyances et en symboles.

A travers une des plus belles collections privées de France, Marc SORDELLO et Francis MISSANA nous font partager, grâce à la diversité des œuvres exposées, un panorama complet de la création Aborigène contemporaine.

33 œuvres, 40 peintres... sont ainsi présentés parmi les espaces ponctués de la Médiathèque. De par leur intensité et leur force, les couleurs et les formes interpellent le visiteur, donnent à voir, dans un langage graphique secret et énigmatique, les liens qui unissent l'homme et son environnement dans une pure tradition ancestrale. Autrefois transposés sur paroi rocheuse avec des pigments naturels (ocre, glaise, charbon de bois), les récits se racontent désormais à l'acrylique, sur toile ou

carton. L'ensemble de la création repose sur le « Dreamtime », ou « Temps du rêve », processus infini qui lie le passé et le présent et qui traduit des rêves individuels personnels. C'est l'espace que chaque individu donne au mythe : une dimension fondamentale de la vision aborigène du monde. Cette quête perpétuelle alimente le patrimoine, faisant de la création Aborigène un art qui se renouvelle et se réinvente.

La puissance visuelle, la richesse de son contenu conduit cet art à une reconnaissance universelle. Parmi les artistes exposés, Ningura Napurrula, participe en 2006, à la création de peintures ornementales sur les murs et plafonds du Musée du Quai Branly. Aujourd'hui, les œuvres ne sont plus cérémonielles et destinées aux initiés.

L'art aborigène jouit d'une grande popularité. L'exposition est une véritable introduction à la connaissance d'une culture dont les origines remontent à quelques 60 000 ans. Ce voyage au cœur de l'art Aborigène contemporain du Désert Central et de l'Ouest permet de découvrir l'ampleur croissante d'une expression picturale considé-



rée à la fois comme représentative des « arts premiers » et « dernier grand mouvement artistique du 20<sup>ème</sup> siècle » (Robert Hugues, Time Magazine).

« Sur les chemins du rêve qui sillonnent l'immensité... », un pan de notre histoire nous est conté.

### ENTRÉE GRATUITE

Du 19 août au 11 octobre  
Médiathèque Communautaire  
d'Antibes Juan-les-Pins,  
19, bis bd Chancel à Antibes  
Ouverture le mardi et vendredi  
de 13h à 19h, le mercredi et samedi  
de 10h à 18h, le jeudi de 13h à 18h.

## LE PETIT ATELIER

“ Les activités de dessins et de travaux manuels pour les enfants à partir de 6 ans reprendront le 10 septembre 2008 à 14h00.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :  
Présidente de l'association  
Madame POGGIO  
Tél. : 04 93 65 06 61 ”

## LA NUIT ÉLECTRONIQUE DE BIOT 2<sup>e</sup> ÉDITION



La ville de Biot et l'Espace Multimédia organisent à nouveau cette année sa « Nuit électronique ». Le samedi 13 septembre 2008 à partir de 19h30, un plateau d'artistes locaux et de jeunes talents se produiront au théâtre de Verdure de Biot, dans le centre historique du village pour cette « NUIT ELECTRONIQUE deuxième édition ». Un concert de musiques actuelles en plein air dans un cadre de rêve à ne manquer sous aucun prétexte ! Venez découvrir lors de ce spectacle complet, les sons electro world, pop groove et

psychédéliques de trois talentueux groupes pour une nuit électronique mémorable. Cette année dansez aux sons de l'electro world et des rythmes ethniques et flamenco du groupe A.P.P.A.R.T (PARIS), bougez sur de la fusion electro rock et groove avec MANDRAC (CANNES) et découvrez le talent et l'electro pop psychédélique de MOTEL\*\*\* (NICE/PARIS).

Tout un programme, avec des projections live sur grand écran pour passer une soirée de découverte unique.



**ATTENTION ! Concert gratuit sur réservations en appelant le : 04 93 74 58 69** ou en envoyant vos noms/prénoms à : [espacemultimedia@biot.fr](mailto:espacemultimedia@biot.fr)

### PROGRAMME

**20h00 :** A.P.P.A.R.T (electro flamenco) [myspace.com/appart](http://myspace.com/appart)

**21h00 :** Début des projections Vidéos live sur grand écran

**21h30 :** Mandrac (electro funk/rock) [myspace.com/mandracmusic](http://myspace.com/mandracmusic)

**23h00 :** Motel (electro pop/psyché) [myspace.com/motelmusic](http://myspace.com/motelmusic)

## CLUB MICRO-INFORMATIQUE DE BIOT

“ Le Club informe ses adhérents qu'il reprendra ses activités le jeudi 18 septembre 2008.

Amis lecteurs de Biot Infos, si vous n'êtes pas membres du Club et que l'informatique vous intéresse, notre association peut vous aider à vous initier ou à vous perfectionner dans ce domaine :

### • En participant à ses «Ateliers»

Tous les jeudis à partir de 18h, au centre Multimédia de Biot, vous pourrez vous installer devant un ordinateur et participer activement à un travail en commun sur un exercice prédéfini. Vous pourrez également poser vos questions et échanger vos compétences et vos astuces.

### • En vous inscrivant à ses cours aux «Adhérents»

- Initiation aux ordinateurs

Traitement de texte

- Découverte du réseau Internet
- La messagerie électronique
- La photographie numérique
- Découverte d'applications

Si vous avez des compétences en informatique, vous pourriez également nous transmettre votre savoir.

Toutes nos réunions sont des moments amicaux, sympathiques et conviviaux.

L'adhésion au Club coûte 35 €/an. En dehors d'une petite participation aux cours, toutes nos autres activités sont gratuites.

Rendez-vous en septembre pour notre premier atelier de rentrée.  
Centre Multimédia de BIOT  
7 chemin des Bâchettes  
Tél. : 06 08 48 05 09

## LE CD DES BIOTOIS

L'Espace Multimédia continue la réalisation du disque des biotois qui sera disponible en 2009. Déjà plusieurs chansons sont « dans la boîte ».

Si vous êtes musiciens et que vous voulez participer à l'enregistrement de ce disque, n'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous !

ESPACE MULTIMÉDIA DE BIOT  
04 93 74 58 69  
Du mardi au samedi  
10h00-12h30 14h00-18h00



## ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Cette année encore, l'Espace des Arts et de la Culture de Biot vous propose un large éventail d'activités, pour enfants et adultes : jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, batterie). Lieu privilégié d'apprentissage et de création, il permet de favoriser l'accès aux enfants, aux jeunes et aux adultes à un enseignement artistique spécialisé ainsi qu'aux pratiques culturelles. Tout au long de l'année, élèves et professeurs organisent des rencontres avec le public, telles que des auditions, spectacles, concerts, gala de danse, expositions.



### MUSIQUE

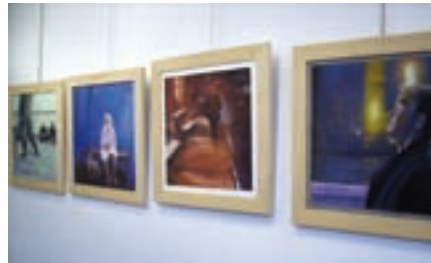
Les cours d'instruments s'adressent aux enfants à partir de 6-7 ans ainsi qu'aux adultes, débutants ou confirmés. Ils sont dispensés à raison de 1/2 heure hebdomadaire en cours particuliers et complétés par une heure de formation musicale par semaine, en cours collectifs. Les élèves confirmés peuvent également participer à deux classes d'orchestre, classique et musiques actuelles.



### DANSE

L'Espace des Arts propose de la danse classique et du jazz par

groupes de niveaux et d'âge. Dès 5/6 ans, l'éveil danse permet à l'enfant de s'exprimer avec les mouvements de base. À partir de 8 ans, les élèves peuvent évoluer vers la danse jazz ou continuer leur parcours en danse classique. Un gala de fin d'année clôture le travail des élèves.



### ARTS PLASTIQUES – DESSIN

Des ateliers d'arts plastiques enfants (dès 5 ans) sont organisés le mercredi matin et le mercredi après-midi pour les adolescents. Pour les adultes, différentes disciplines telles que le dessin, la peinture à l'huile, l'aquarelle, le modelage... sont dispensées. Des expositions sont régulièrement organisées afin de confronter le travail des élèves au regard du public.

### THÉÂTRE

L'École de théâtre initie les enfants dès l'âge de 8 ans. Les cours sont dispensés le mardi soir ou le mercredi après-midi par tranches d'âge. Plusieurs fois dans l'année, des représentations sont organisées afin de faire découvrir aux familles, mais aussi à tous, le travail de nos comédiens.

#### Pour vous inscrire :

Les réinscriptions ont débuté en juin et se prolongent jusqu'à la rentrée.

**Pour une réinscription vous devez vous munir :**

- d'une copie d'un justificatif de domicile pour les résidents biotois
- de 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'élève (1 jeu par famille)

- d'une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- d'un certificat médical (pour la danse)
- d'une notification du quotient familial pour les personnes pouvant bénéficier de la tarification dégressive.

**Pour une nouvelle inscription, seul un justificatif de domicile est nécessaire, le dossier sera à compléter une fois l'inscription confirmée par les professeurs.**

L'Espace des Arts et de la Culture accueille les élèves résidant sur la commune de Biot et des environs, dans la limite des places disponibles. Les élèves biotois sont prioritaires sur les extérieurs. Au-delà des disponibilités, une liste d'attente est constituée. L'Espace des Arts dispense ses cours du lundi au samedi. Il est fermé le dimanche et pendant les vacances scolaires. L'accueil de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 de 14h à 19h.

Deux après-midi portes ouvertes sont prévues, les 9 et 10 septembre afin de rencontrer les professeurs. Les cours reprendront à partir du lundi 15 septembre 2008.

Horaires d'accueil à partir du 15 septembre 2008 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 20h30. Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h30 et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**Pour tout renseignement :  
04 93 65 07 02 – eac@biot.fr**

**À noter :** Les soirées reprennent à l'Espace de Arts ! Chaque mois à partir du mois d'octobre, venez passer des moments de détente lors des séances de cinéma ou des représentations théâtrales avec la compagnie Série illimitée.

**TARIFICATION AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008**  
**ATTENTION : LE PAIEMENT DU PREMIER TRIMESTRE\***  
**DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ AVANT LE 26 SEPTEMBRE.**  
 Le demi-tarif ne s'applique pas aux adultes.

RENSEIGNEMENTS ET  
 RÉSERVATIONS À L'ACCUEIL  
 DE L'ESPACE DES ARTS.

\*1<sup>er</sup> trimestre du 15 septembre 2008  
 au 19 décembre 2008 (3mois ½)

2<sup>e</sup> trimestre du 1<sup>er</sup> janvier  
 au 30 mars 2009 (3 mois)

3<sup>e</sup> trimestre du 1<sup>er</sup> avril  
 au 30 juin 2009 (3 mois)

	Adulte ou Enfant €	Autre enfant ou autre activité pour des enfants d'une même famille ou cours de danse 1 fois par semaine
QF Biotois 0 à 560	1 <sup>er</sup> trimestre : 59,50€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 51€	1 <sup>er</sup> trimestre : 30€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 25,50€
QF Biotois 561 à 1000	1 <sup>er</sup> trimestre : 77€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 66€	1 <sup>er</sup> trimestre : 38,50€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 33€
Biotois ≥ à 1001	1 <sup>er</sup> trimestre : 101,50€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 87€	1 <sup>er</sup> trimestre : 51€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 43,50€
Non Biotois	1 <sup>er</sup> trimestre : 133€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 114€	1 <sup>er</sup> trimestre : 66,50€ 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres : 57€

**GALA DE DANSE DE L'ESPACE DES ARTS : TOUT SIMPLEMENT MAGNIFIQUE !**



Chaque année les élèves et les professeurs de danse : Célia Bodiguel, Katuscia Onnis et Angelo Monaco, se surpassent pour nous offrir un spectacle de haut niveau. Cette année encore, ils ont tenu leur promesse en nous emmenant dans un tourbillon de couleurs et de musiques. La première partie consacrée au classique nous transporta sur la place d'un marché à Barcelone pour nous conter l'histoire tragique de Don Quichotte. La deuxième partie, sous le thème « Human, save the planet », nous rappela combien il est important de protéger notre terre. Amour,

passion et générosité, étaient les maîtres mots de ce rendez-vous qui enchante à chaque représentation les spectateurs.



## ESPACE RYTHMES : ÉCOLE DE BATTERIE

### “ L'ÉCOLE

En activité depuis 1995, l'école ESPACE RYTHMES accueille des élèves de tout âge: hommes, femmes, enfants dès l'âge de 8 ans. Le professeur, propose un enseignement ludique, à la fois vivant et professionnel dans tous les styles de musique et de tous niveaux.

### LES LOCAUX

Ils se situent au quartier de la Rine où les élèves évoluent dans un magnifique espace insonorisé et parfaitement équipé de matériel professionnel.

### LES COURS

Les cours sont dispensés en binôme à raison d'une heure par semaine et sont échelonnés sur 1, 2 ou 3 trimestres par année scolaire.

Des cours particuliers sont aussi proposés notamment aux adultes qui ont des contraintes d'horaires de travail.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires sauf cours particuliers à la demande.



Les élèves sont acteurs de leur apprentissage. Ils choisissent eux-mêmes, selon leur goût musical et leur envie, les rythmes qu'ils souhaitent travailler.

L'instrument est pratiqué dès le premier cours. Des supports audio illustrent les styles étudiés.

Chaque élève convient avec le professeur de l'horaire et du jour de la semaine où il désire prendre

son cours, selon disponibilités.

**Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent pour visiter notre espace et faire un essai avec le professeur.**

**Pour cela ou pour toutes autres questions, merci de bien vouloir appeler au : 04 93 65 58 03 ou 09 54 50 91 69.**



## REPRISE DES COURS THÉÂTRE JEUNESSE 6/12 ANS SEPTEMBRE 2008

“ Reprise des cours de Théâtre pour les 6/12 ans en septembre Sur le thème : Les Petites Princesses au Bois Fleuri.

Devenir acteur et créateur en s'amusant et en improvisant ! À partir de situations liées à notre univers, on développe la capacité expressive du corps, de son imaginaire et de sa créativité. On devient acteur et créateur de sa vie et de son histoire.

Les ateliers ont lieu tous les mercredis à partir du 17 septembre 2008 de 14h à 16h 30. Travail en salle, dans les bois (espace jardin), piscine. 10 euros l'atelier de 2h30.



Renseignements et inscriptions : Nature, Sciences et Traditions  
Tel : 04 93 65 65 12 - 06 30 15 02 22 - [beatrice.triki@wanadoo.fr](mailto:beatrice.triki@wanadoo.fr)

## PROGRAMME DE RENTRÉE DES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques municipales de Biot vous invitent à découvrir le programme des manifestations à venir.

En premier lieu et pour fêter la rentrée, les bibliothèques invitent petits et grands à s'amuser à l'oc-

casion de la Journée Ludothèque organisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes sur le thème de l'écologie et de la récup', le Mercredi 17 septembre prochain.

Et durant tout le mois d'octobre,

nous aurons plaisir à célébrer le livre et la lecture, particulièrement pendant la manifestation Lire en Fête (10-11-12 octobre 2008), autour d'une programmation variée sur le thème de l'illustration et du livre jeunesse.

**JOURNÉE LUDOTHÈQUE : RÉCUP', BRICOLES, BIDOUILLES ET COMPAGNIE**  
**MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2008 DE 10H À 17H**  
**BIBLIOTHÈQUE ST-EXUPERY (QUARTIER ST-PHILIPPE)**



LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE:

• **Présentation de documents sur le thème de la récupération et de l'écologie**

Ouvrages imprimés pour petits et grands (romans, BD, documentaires, magazines, etc...) vidéos et dessins animés

• **Jeux et jouets (pour bébés, enfants et ados)**

Ludothèque à caractère scientifique, jeux d'eau, jeux d'adresse, jeux éducatifs, jeux de cirque, jeux de plein air, instruments de musique et jouets en libre service tout au long de la journée.

LES ATELIERS POUR ENFANTS

• **Atelier Récup'**  
**De 10h30 à 11h30**  
**15 enfants (5- 9 ans)**  
**sur inscription**

Animé par l'équipe des bibliothèques municipales.

Fabrication de petites sculptures

« à la manière d'artistes » à partir d'objets recyclés, détournés de leur usage habituel.

• **Ateliers de découverte scientifique**

Animé par l'Association « Les Petits Débrouillards »

Au choix : 14h - 15h ou 15h - 16h  
 10 enfants par atelier (6 - 10 ans)  
 - sur inscription

A travers différentes expériences scientifiques et ludiques les enfants seront amenés à découvrir le sens de la récupération : D'où viennent les déchets que nous récupérons ? Pourquoi certains sont-ils recyclables et d'autres non ?

A l'issue de ces découvertes, les enfants s'initieront à la conception de petites constructions amusantes réalisées à partir de matériel de récupération !

Cette sympathique journée s'achèvera par un goûter ludique pour tous à partir de 16h !

## JE VEUX M'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Pour devenir adhérent, rien de plus simple !

Il suffit de se munir d'un justificatif de domicile récent, de régler une cotisation annuelle de 1,5 € et de remplir une

fiche individuelle d'inscription. L'abonnement est gratuit pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

L'adhésion permet de fréquenter les deux bibliothèques municipales

de la ville et donne également accès à l' Espace Multimédia.

A bientôt !

## LIRE EN FÊTE LE « LIVRE JEUNESSE » 10-11-12 OCTOBRE 2008

Pour fêter le vingtième anniversaire de Lire en Fête, le ministère de la Culture et de la Communication, a choisi de placer cette manifestation sous le signe de la jeunesse. Pendant trois jours, l'écriture et la lecture s'offriront une cure de jeunesse et seront à l'honneur, partout en France et dans 150 pays.

### LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

#### • Les expositions

##### « Portraits choisis de l'illustration jeunesse »

**Bibliothèque St-Exupéry (Quartier St-Philippe) - Du 10 octobre au 10 novembre 2008**

Cette exposition réalisée par les bibliothèques municipales a pour objectif de présenter les différentes techniques d'illustration et ainsi de donner un coup de projecteur à certains illustrateurs de talent, représentatifs de l'illustration jeunesse contemporaine, qui résident dans notre région.

##### « L'atelier d'illustration s'expose »

**Bibliothèque George Sand (Salle Vox Populi)**

**10-11-12 octobre 2008**

**Vernissage le samedi 11 octobre 2008 à 11h30**

Cette année, les élèves adultes de l'artiste biotoise Laura Rosano ont choisi de mettre en avant des travaux très graphiques autour de la thématique du carnet de voyage réel ou imaginaire.

**A découvrir absolument !**

### AGENDA

**ATELIER D'ÉCRITURE SENIOR (AVEC LE CCAS) « L'ENCRIER DE BIOT »**

**Salle du 1<sup>er</sup> étage du CCAS de 14h30 à 16h**

Mercredi 10 septembre 2008

Mercredi 24 septembre 2008

Mercredi 8 octobre 2008

Mercredi 22 octobre 2008

Pour de plus amples renseignements, contacter les bibliothèques municipales.

### FORUM DES ILLUSTRATEURS

#### • Bibliothèque George Sand, Place de l'Église

Samedi 11 octobre 2008 de 14h à 18h  
Venez rencontrer les artistes invités et découvrir leurs ouvrages qu'ils dédicaceront tout au long de l'après midi en toute convivialité !

#### • « Pin-up & Tàtoo art »

Exposition de l'illustratrice Illys organisée par l'Espace Multimedia en partenariat avec les bibliothèques municipales.

Espace Multimédia,  
7 chemin des Bachettes  
D'octobre 2008 à janvier 2009

### LES ATELIERS D'ILLUSTRATION POUR ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE ST-EXUPÉRY

#### • Atelier d'initiation aux arts plastiques

**Animé par l'illustratrice Helen Cook - Mercredi 15 octobre de 15h à 17h - 10 enfants - sur inscription**

Créer un livre collectif intitulé « j'ai voulu m'habiller comme... » à partir de différentes techniques (collage de tissus, papiers, objets, peinture...). Réalisation d'images riches en couleurs avec de belles matières, où chaque enfant sera amené à dessiner une page à partir de quelques lignes du texte proposé par Helen.

#### • Atelier d'initiation au pastel

**Animé par l'illustrateur Olivier André - Mercredi 22 octobre de 15h à 17h - 10 enfants - sur inscription**

### COMITÉ DE LECTURE

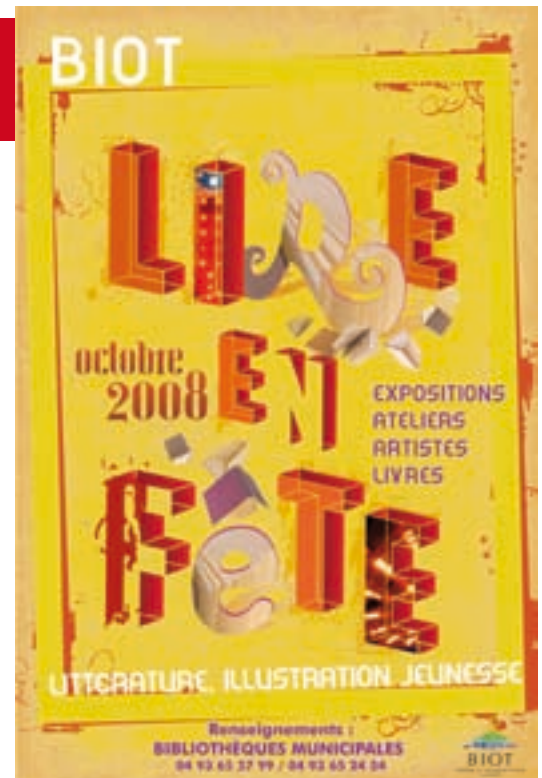
**Samedi 13 septembre 2008 de 10h30 à 11h30**

**Bibliothèque St-Exupéry**

Cette prochaine rencontre sera l'occasion de parler de nos lectures estivales et de présenter quelques titres de la rentrée littéraire.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

**ATELIER D'ILLUSTRATION ADULTES  
2 mardi par mois de 19h30 à 22h30**



Cet atelier sera l'occasion de présenter des albums jeunesse illustrés par l'intervenant et d'expliquer les différentes étapes de leur réalisation puis de s'initier à la technique du pastel en réalisant une fresque collective à partir de thèmes en rapport avec les albums d'Olivier André.

#### Réservations et inscriptions aux ateliers :

04 93 65 24 54

04 93 65 57 99

### INTERVENTIONS D'AUTEURS-ILLUSTRATEURS EN MILIEU SCOLAIRE

Quelques classes de primaires et de collèges de Biot auront bientôt la chance de profiter de l'expérience de quelques illustrateurs invités par les bibliothèques municipales à l'occasion de Lire en Fête.

#### - Bibliothèque George Sand

La reprise de cet atelier dirigé par Laura Rosano aura lieu en octobre. Les personnes intéressées par l'art du découpage et du collage sont invitées à découvrir quelques travaux de l'atelier lors de l'exposition organisée dans le cadre de « Lire en Fête » ou bien de téléphoner au : 04 93 65 24 54 (Claire) pour plus de renseignements.

## MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER



## PROGRAMME CINÉMA AUTOUR DE LA PARTIE DE CAMPAGNE : JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE, TOUS LES DIMANCHES DE 15H À 17H

### ■ DIMANCHE 21 SEPTEMBRE, 15h

• **Présentation des films** par Kaloust Andalian, historien du cinéma et Marianne Kalhili-Roméo, mission cinéma, Nice.

• **Dernière projection : le 28 septembre.**

### ■ PROGRAMMATION

• **Les hommes le dimanche**

de Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer

Scénario : Billy Wilder et Fred Zinnemann

Allemagne / 1929 / 1h14 / muet

Avec Erwin Splettstösser, Wolfgang von Walterhausen, Christel Ehlers, Brigitte Borchert, Annie Schreyer

Embauchés pour quelques jours de tournage avant de retourner à leurs occupations laborieuses, les cinq acteurs non-professionnels du film jouent les rôles qu'ils tiennent dans la vie. Le film décrit leur journée de

loisir hebdomadaire. À la lumière d'un après-midi ensoleillé, de fugaces idylles se nouent lors d'un pique-nique au bord d'un lac enserrant Berlin. Demain, les protagonistes réintégreront le décor pathétique de la ville et la foule anonyme des travailleurs dont ils étaient sortis. Par son naturalisme enchanté, «*Les hommes, le dimanche*» est un chef-d'œuvre.

Le film s'inscrit dans la lignée des grandes expérimentations cinématographiques : *L'homme à la caméra* de Dziga Vertov, *A propos de Nice* de Jean Vigo, *Berlin, symphonie d'une grande ville* de Walter Ruttmann pour ne citer que quelques titres.

• **Au bord du lac**  
de Patrick Bokanowski  
France / 1993 / 6 mn

*Au bord du lac* montre ce qu'on peut voir en nous promenant, un dimanche ensoleillé, dans un parc, près d'un bois, au bord d'une rivière : des canotiers, une partie de ballon, des

cyclistes, des enfants sur la pelouse, des cavaliers... Il n'y a pas d'histoire au sens traditionnel, mais une dynamique d'hybridation, du cinéma et de l'effet de peinture, du quotidien et du fantastique.

**Au bord du lac a été tourné au bois de Boulogne pendant deux étés, en une trentaine de demi-journées.** Patrick Bokanowski conçoit son travail comme un modelage de la matière et de l'espace, ce qui l'a conduit à explorer toutes les techniques susceptibles d'accroître ses possibilités d'intervention plastique.

• **La partie de campagne**  
de Jean Renoir  
France / 1936 (sorti en 1946) / 40 mn

Avec : Sylvia Bataille, Georges D'Arnoux, Jane Marken, André Gabriello, Jacques Brunius, Paul Temps, Gabrielle Fontan, Jean Renoir, Marguerite Renoir...1860. Par une chaude journée d'été, la famille Dufour quitte Paris pour un

déjeuner sur l'herbe à Bezons-sur-Seine. Deux jeunes canotiers, descendus à l'auberge du père Poulain, s'intéressent à M<sup>me</sup> Dufour et à sa fille Henriette. La chaleur et le vin aidant, les deux femmes iraient volontiers faire une promenade en yole sur les eaux du fleuve en compagnie des deux jeunes hommes...

**Jean Renoir signe une œuvre sensualiste où se mêlent tous les plaisirs.** Une partie de campagne peut être interprétée comme une œuvre épicurienne ou une évocation nostalgique d'une époque dorée, mais l'histoire dérive doucement vers l'orage qui attendra l'Europe à la fin des années 1930 : la seconde guerre

mondiale. Devant la beauté des images et l'envoûtement qu'elles procurent, Alexandre Astruc écrivait : «*De quel Renoir s'agit-il ? Est-ce Auguste, Jean, le père, le fils ? Je ne sais plus !*».

## AGENDA DU MUSÉE : LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER !

### ■ DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

- Entrée gratuite et projection des films de 15h à 17h

### ■ SAMEDI 13 SEPTEMBRE, 15H

- Dédicace du catalogue de l'exposition *La partie de campagne, Fernand Léger et ses amis photographes* par l'auteur Arnaud Pierre, de l'article *Ne travaillez jamais. «Le triptyque des loisirs»* de Fernand Léger. La dédicace sera suivie d'une discussion.

### ■ SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE : JOURNÉES DU PATRIMOINE

- Samedi 20 septembre, 16h : Présentation par Denis Brihat de son travail photographique. Denis Brihat a vécu à Biot dans les années 50 et a photographié Fernand Léger dans l'atelier de Roland Brice, céramiste.

- A partir du 20 septembre : Accrochage d'un ensemble de photographies de Denis Brihat à l'occasion des 30 ans du Photo Ciné-Club.

Exposition *Photographies Biot années 50 et œuvres récentes*, Office de tourisme.

### ■ JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

- Exposition *La partie de campagne, Fernand Léger et ses amis photographes*

### ■ À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

- Atelier d'enfants du mercredi de 14h - 16h30 sur inscription  
Tél. 04 92 91 50 20

### ■ VENDREDI 10 OCTOBRE

- Vernissage de l'exposition *Les constructeurs*. Plus de précisions dans le numéro d'octobre du Biot Infos.

### ■ TOUS LES DIMANCHES, 11h

- Visite de l'exposition et de la collection permanente par Pascale Nicol.



## MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pome 06410 Biot

Tél. : 04 92 91 50 30 / Fax : 04 92 91 50 31

- Ouverture : tous les jours, sauf le mardi
- Horaires : de 10h à 18h
- Billetterie, réservation visites et librairie : 04 92 91 50 20
- Inscription pour les scolaires : regie.biot@rmn.fr ou 04 92 91 50 20
- Prix d'entrée :
  - Plein tarif : 6,50 €, tarif réduit : 5 €.
  - Visites guidées sur réservation : en français, italien, anglais, espagnol et allemand.
  - Visite guidée tous les dimanches à 11h
  - Tarif billet jumelé entre le musée Léger

et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet :

- 11 € billet jumelé avec une exposition temporaire majorée dans l'un des musées
- 13€ billet jumelé avec deux expositions temporaires majorées dans les 2 musées
- Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

Le billet donne accès aux collections permanentes.

- Achat de billets en nombre et à l'avance (à partir de 20 billets) : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie : 01 40 13 49 13

- Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 88 €

- Bus ligne n°10, arrêt Fernand Léger  
04 93 65 78 08

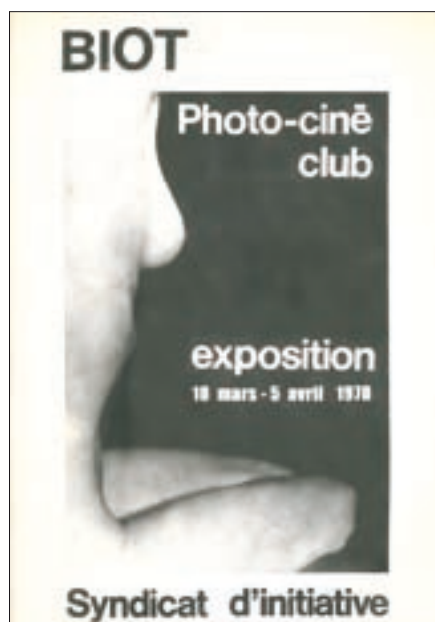
- La Buvette du Jardin est ouverte tous les jours sauf le mardi de 10h à 18h : Il est préférable de réserver  
04 92 91 50 22

[www.rmnm.fr](http://www.rmnm.fr)  
[www.musee-fernandleger.fr](http://www.musee-fernandleger.fr)

Musées nationaux  
*chagall*  
du XX<sup>e</sup> siècle  
**F.LÉGER**  
des Alpes-Maritimes  
*Picty 11*



## PHOTO CINÉ CLUB BIOTOIS



Affiche de la 1<sup>ère</sup> exposition du Photo Ciné Club (1978)

Depuis sa création le 3 octobre 1977, le Photo Ciné Club Biotois à l'initiative de Messieurs Pierre ARNOUX et Pierre FANIEST garde sa philosophie en partageant, favorisant et développant la pratique et l'activité photographique.

La vie du Photo Ciné Club est rythmée chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 21h00 par les réunions qui ont lieu place de l'église. A cette occasion, des discussions sont animées sur la technique de prises de vue photographique intérieure et extérieure. Des membres présentent également leurs travaux en noir et blanc argentique.

Chaque année, une exposition de clichés thématiques est présentée à l'Office de Tourisme avec un invité d'honneur (Photo Club, collectif Photo). La présence des photographes Jean-Pierre POUYET et Amadou SOW reste l'un des meilleurs moments du Photo Ciné Club Biotois avec l'exposition « De

mémoire de villageois » qui a rencontré un grand succès en 1990 et « Propos d'Afrique » de l'artiste malien en 2006. Le Photo Ciné Club participe aussi à des concours et rencontres auxquels certains membres ont été primés (prix Sep off, Tourrettes Levens, Gorbio, Beaulieu).

Cette rentrée est marquée par le trentième anniversaire du Club qui propose une exposition avec un invité d'honneur en la personne de Denis BRIHAT, parrain de l'Association. C'est avec l'ensemble des biotois que les membres du Photo Ciné Club souhaitent partager cet événement.

CHAQUE ANNÉE, UNE EXPOSITION DE CLICHÉS THÉMATIQUES EST PRÉSENTÉE À L'OFFICE DE TOURISME.

PHOTO CINÉ CLUB DE BIOT  
Président : Jean-Marie BERTAINA  
Tél. : 04 93 65 04 28  
[pccbiotois@free.fr](mailto:pccbiotois@free.fr)

Au centre :  
Pierre Faniest, Pierre Arnoux



© Photo Ciné Club de Biot





© D. Brihat

© D. Brihat

LE PHOTO CINÉ-CLUB BIOTOIS  
EXPOSE

# DENIS BRIHAT

## PHOTOGRAPHIES

BIOT, ANNÉES 50 ET ŒUVRES RÉCENTES



© D. Brihat

# EXPOSITION DENIS BRIHAT

## DEUX ANNIVERSAIRES ET UN RETOUR AUX SOURCES

C'EST EN INVITÉ D'HONNEUR QUE DENIS BRIHAT, PHOTOGRAPHE DE RENOM, PRÉSENTE À L'OFFICE DE TOURISME, DU 19 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE, DES CLICHÉS DES ANNÉES 50 ET DES ŒUVRES RÉCENTES, DÉVOILÉS À L'OCCASION DES TRENTE ANS DU PHOTO CINÉ CLUB DE BIOT.

UNE RENCONTRE EXCEPTIONNELLE RYTHMÉE PAR DES CONFÉRENCES, DES ANIMATIONS DANS LE VILLAGE ET AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER. SA PRÉSENCE À BIOT EST UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE DÉCOUVRIR L'UNIVERS DE L'ARTISTE, UN PAN DE L'HISTOIRE DU VILLAGE ET DE CÉLÉBRER UN RETOUR AUX SOURCES OÙ L'HOMME PAR SA GRANDEUR A PUISÉ SON INSPIRATION.



■ DENIS BRIHAT  
BIOT, UNE HISTOIRE PERSONNELLE

Après un bref passage à l'école de photographie de Vaugirard, Denis BRIHAT exerce son métier à travers plusieurs disciplines comme l'architecture, l'industrie, le portrait. C'est au cours d'un reportage sur la côte d'Azur qu'il découvre Biot. Immédiatement séduit, il décide de s'y

installer au printemps 1952 pour trois années d'images exceptionnelles qui auront une résonance quelques décennies plus tard.

Encouragé par Robert DOISNEAU, c'est à cette période que Denis BRIHAT commence à travailler avec l'agence RAPHO, la plus vieille agence de photojournalisme en France réputé pour ces clichés humanistes. Noël 1952 sera marqué par sa première exposition à Biot.

Le village vit alors de l'agriculture et de l'activité ancestrale des potiers. Les terrasses sont plantées d'œillet, d'anémone, d'oliviers et d'orangers. Denis BRIHAT a son atelier au bout de la place des Arcades. Très vite, il va prendre plaisir à fixer sur sa pellicule la vie et l'histoire du village. «C'est l'époque où Mimi et Dédé BROTHIER s'installent Place des Arcades dans le tabac de Madame RATAZZI ; un peu plus loin Monsieur et Madame GHIBAUDO ont leur boulangerie épicerie. Souvent Denis BRIHAT croise Monsieur Hans HEDBERG qui vient travailler dans son atelier





© D.Brihat



© D.Brihat

à Biot. Tout est prétexte à photographie : le facteur, la construction du four en pierre, le déjeuner pris en commun par les verriers chez les MONOD (1956), la procession à Saint-Julien, la fête du village, le ferronnier, le sculpteur Michel CHAUVET, le mariage de Jacqueline et François DE CHABANEX,

le peintre Pierre FANIEST, Mimi, Marco et son grand-père revenant de la chasse, les jarres, le paysage admirable des terrasses d'oliviers, le docteur Henri CARPENTIER Maire d'alors (...)». Sans le savoir, Denis BRIHAT, amoureux de ce village, immortalise les instants des villageois dans leurs activités quotidiennes, créant à la fois un témoignage précieux et une œuvre de tout premier plan. L'explosion artistique de la région et de Biot à cette époque va enrichir son travail des portraits de Fernand LEGER, Pablo PICASSO, Jean COCTEAU.

C'est à Bonnieux, en Provence, que Denis BRIHAT s'installe définitivement en 1958. Il se consacre alors entièrement à sa recherche personnelle sur le thème de la nature. Il crée une œuvre contemplative sous forme de « tableaux photographiques » célébrant la beauté de



© D.Brihat

la nature ; une véritable traduction de ses formes, de son architecture.

En poète de l'image, Denis BRIHAT « cueille » la nature et la restitue en une œuvre singulière.



Il explore ainsi le monde familial en quête d'une photographie « d'auteur » et revendique son statut d'œuvre d'art. Cherchant à créer lui-même sa palette colorée, ces tirages aux formats non conventionnels et d'un grand raffinement attisent la convoitise des plus grands collectionneurs.

Récompensé à multiples reprises pour ses « tableaux photographiques », Denis BRIHAT reçoit entre autre le prix Niepce en 1957 et le grand prix de la photographie de la Ville de Paris en 1987. Il publie également plusieurs portfolios, dont un recevra le prix Nadar en 1963.

Ses œuvres sont exposées régulièrement en Europe et aux Etats-Unis (la plus récente en novembre dernier à New York).

#### ■ DENIS BRIHAT ET LE PHOTO CINÉ-CLUB DE BIOT

Créé par une bande d'amis, amateurs de photographie, le Photo Ciné Club de Biot, conduit à ses débuts par Messieurs FANIEST et ARNOUX, se situe depuis plus de vingt ans parmi les clubs photo de la région dont la qualité artistique de ses membres n'est plus à démontrer. Dès sa création en 1978, il reçoit le soutien de Denis BRIHAT.

Au-delà de l'anniversaire du club, la présence de l'un des photographes mythiques de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle donne une résonance toute particulière à cet événement.

Outre la présentation et la mise en lumière des instants de la vie du village qu'il a fixés sur sa pellicule durant son séjour à Biot, Denis BRIHAT, parrain du Photo Ciné Club, soufflera au même moment ses quatre-vingt bougies. C'est à Biot qu'il célébrera cet anniversaire à travers son œuvre photographique, là où il a commencé sa carrière ; une occasion unique de mettre la photographie au cœur de notre village.

# LE PHOTO CINÉ CLUB BIOTOIS FÊTE SES 30 ANS

## INVITÉ D'HONNEUR DENIS BRIHAT

19 SEPTEMBRE / 15 NOVEMBRE  
OFFICE DE TOURISME

A l'occasion des journées européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, le Photo Ciné Club et la ville de Biot mettent en scène le patrimoine des années cinquante autour d'expositions et d'animations dans le village.

### 19 SEPTEMBRE :

#### OFFICE DE TOURISME

18h00 - Vernissage de l'exposition  
Dédicaces (livres, affiches)

### 20 SEPTEMBRE : MUSÉE

#### NATIONAL FERNAND LEGER

16h00 - Rencontre animée par  
Denis BRIHAT

Réflexion autour de la  
photographie

Dédicaces (Livres, affiches)

Défilé de voitures anciennes du  
village au musée - Collection  
privée de Pascal LANDRA

### 21 SEPTEMBRE :

#### SALLE DES MARIAGES

17h00 - Conférence de Marie-  
Ange LASMENES

Doctorante en ethnologie UNSA-

### CIRCPLES

Anthropologie de la Mémoire et  
du Patrimoine : les métiers d'art  
à Biot

Défilé de voitures anciennes à  
travers le village - Collection  
privée de Max PAZZI

### DU 26 OCTOBRE

#### AU 02 NOVEMBRE

L'Association Verd'In propose  
une semaine d'initiation gratuite  
« Souffler le verre à Biot »

Avec le soutien du Groupe  
Patrimoine

Lieux et ateliers participants

26/10 : 14h00

La Verrerie de Biot

27/10 : 14h00

La Verrerie R. Farinelli

28/10 : 14h00

La Verrerie du Val de Pome

29/10 : 14h00

La verrerie du Val de Pome

30/10 : 14h00

La Verrerie de Biot

31/10 : 14h00

La Verrerie Silice Création

01/11 : 14h00

La Verrerie du Village

02/11 : 14h00

La Verrerie de Biot

### 14 NOVEMBRE :

#### OFFICE DE TOURISME

18h00 - Clôture de l'exposition  
Vente d'affiches

### LIEUX D'EXPOSITION :

#### OFFICE DE TOURISME :

Denis BRIHAT, « œuvres des années  
cinquante et œuvres récentes »

Photo Ciné Club Biotois

« 30 ans d'affiches + Diaporama »

Groupe Patrimoine

Exposition d'appareils photos anciens

#### HALL D'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

Collection privée d'Emile CHEVAL

Photographies de Denis BRIHAT « Biot  
des années 50 »

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER :  
Collection privée du Musée National  
Fernand Léger – Photographies de Denis  
BRIHAT « Biot des années 50 »

Collection privée de Denis BRIHAT  
« œuvres récentes »

#### RESTAURANT LES ARCADES :

Collection privée d'André BROTHIER

Photographies de Denis BRIHAT  
« Biot des années 50 »

ATELIER D'ARTISTES L'ARLEQUINO :  
Collection privée d'Emile CHEVAL  
Photographies de Denis BRIHAT  
« Biot des années 50 »

C.C.A.S : exposition

« Un demi-siècle, déjà... »

Groupe Patrimoine en collaboration  
avec le Conseil Général

# PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

## BIOT, VERNANTE : DEUX JOURS COULEUR DE L'AMITIÉ FÊTE DU JUMELAGE

**Enfin, la fête tant attendue du jumelage entre Biot et Vernante arrive !**

**Les 6 et 7 septembre 2008, autour d'un programme riche en animations et festivités, Biot reçoit ses amis Vernantais.**

Les indéfectibles liens familiaux et amicaux qui unissent Biot et Vernante permettent aux habitants de passer chaque année une fin de semaine de réjouissances conviviales et décontractées.

Une façon de fêter et retrouver le temps d'antan, de penser au temps nouveau, d'envisager l'avenir ensemble.

L'album de souvenirs nous rappelle que les hivers sont rudes dans le Piémont et que le travail manque souvent au 20<sup>e</sup> siècle. Des Italiens à la recherche de travail migrent du Piémont vers la Provence, pour offrir leurs services et travailler en tant que saisonniers dans notre région.

Ils quittent leurs villages de Coni, de Vernante, ou d'autres encore et vont en quête d'un avenir prometteur.

Certains font étape à Biot où ils trouvent l'opportunité de louer leurs services à la culture des vignes et à la récolte du raisin, à l'entretien des bigaradiers, des oliviers et la cueillette des fleurs et des olives.

Biot ouvre ses portes et accueille chaleureusement ces travailleurs compétents et volontaires.

Les hommes s'activent au travail de la terre, ils s'empressent à remonter et entretenir les restanques.

Ils construisent, ils restaurent aux côtés des biotois. Ensemble, ils bâtissent et entretiennent le village providentiel.

Les poteries également leur offrent une gamme de possibilités diverses et leur permettent de faire vivre leur famille.

Les femmes ramassent en cœur



la fleur d'oranger, la rose de mai, le jasmin. Courbées, rieuses, leurs chants résonnent sur les pentes embaumées du village. L'industrie du parfum à Grasse permet à ces femmes, tout comme à leurs hommes, de nourrir leur famille et de prospérer, de voir les enfants courir et s'amuser dans les ruelles et dans les champs.

Leurs vies désormais, font partie intégrante de Biot. Certains décident de s'installer définitivement avec leur famille sur les terres accueillantes du village, perché dans un écrin de verdure.

Devenus Biotois de cœur, ils retournent régulièrement dans le Piémont pour retrouver leurs familles, leurs amis, leurs origines. Ils emmènent avec eux leurs amis Biotois et des liens forts se tissent entre les deux populations.

Pour promouvoir l'esprit de ces attaches particulières et développer les échanges, les municipalités ont uni Biot et Vernante par les liens du jumelage.

Les enfants biotois de ces valeureux ancêtres, ont créé l'Association des Amis du Jumelage et se joignent à la municipalité et à la population pour recevoir une année les Vernantais et aller à Vernante

l'année suivante. Il s'agit à chaque fois, pour chacun, d'une chaleureuse manifestation d'amitié et de fraternité.

Ces deux jours de fête le 6 et le 7 septembre 2008 auxquels nous vous invitons à vous joindre, offriront ainsi à tous l'occasion d'évoquer des souvenirs, de construire l'avenir du jumelage. Et si vous rencontrez Pinocchio au détour d'une ruelle ?

Venez nombreux rencontrer ces cousins, ces amis, en famille, entre amis...

Vous aurez plaisir à flâner dans les rues, au milieu des étals du marché italien, retrouver et goûter des produits, emplir vos paniers d'articles biotois et italiens, tout savoir sur les vins italiens.

Vous ne pourrez pas manquer d'inscrire vos enfants aux ateliers du jumelage, et aurez la fierté de fabriquer la meilleure pizza.

Vous ne pouvez pas imaginer de ne pas en découdre au concours de boules, de refaire la partie le soir au cocktail.

Avec Monsieur le Maire de Biot Jean-Pierre Dermit, vous accueillerez chaleureusement Monsieur Papalia, le Maire de Vernante et sa délégation.

Vous dégusterez avec plaisir la paella du dimanche et vous ne pourrez résister au plaisir de danser aux sons joyeux de l'orchestre, le samedi et le dimanche.

Vous irez découvrir ou redécouvrir le Musée Fernand Léger, chercher les secrets cachés tout au long des parcours balisés des rues de Biot. Bref, des animations pour tous vous porteront tout au long de ces deux jours et c'est certain, vous irez l'année prochaine à Vernante. Peut-être est-ce là que Pinocchio sera, dessiné sur les maisons ?

*Martine Aufferve,  
Conseillère Municipale  
(Chargée des jumelages)*

**PROGRAMME**

**(toutes informations disponibles à l'Office de Tourisme : 04 93 65 78 00)**

**SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE TOUTE LA JOURNÉE**

Marché italien, place des Arcades  
Commerçants de Biot aux couleurs franco-italiennes

Animations musicales dans le village

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE**

**11h** : Conférence sur les vins italiens, par Alessandro Felis (Journaliste oestro-gastronomique) – place des Arcades

**15h - 17h** : Concours de boules Club de la Boule Amicale Biotoise

**15h - 17h** : Atelier ludique pour enfants de 6 à 12 ans, animé par Corinne Josseaux - Battavoine de l'Atelier d'écriture «le Panier de Mots»\* et Valério Paltenghi de l'Arlequino : illustration,

écriture ludique, calligraphie : familiarisation aux échanges entre les deux communes sur les thèmes du jumelage et de la vraie (!) histoire de Pinocchio – place de la Chapelle (sur inscription préalable à l'Office de Tourisme).

A l'issue de la séance, l'exposition des créations sera ouverte à tous

**15h - 17h** : Atelier pour tous pour la fabrication de pizzas, place de la Chapelle, cuisson dans le four communal

**19h** : Apéritif cocktail offert par le Club de la Boule Amicale, sur le terrain de boules, suivi d'un balletti

Exposition des œuvres des ateliers d'enfants et du CCAS

**DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**

Animations musicales dans le village

**11h** : Accueil du Maire et de la délégation de Vernante par le

Maire de Biot  
Pot d'honneur – rue Saint-Sébastien (au niveau du Vival)

**12h** : Grande paella amicale, École Saint Roch (sur inscription préalable à l'Office du Tourisme. 20€ par personne, maximum 200 personnes

Animation musicale et Balletti

Organisation Les Amis du Jumelage

**15h - 17h** : Atelier pour tous pour la fabrication de pizzas, place de la Chapelle, cuisson dans le four communal

**16h** : Visite du Musée Fernand Léger, offerte par le Musée

\*Les ateliers d'été du CCAS animés par Corinne Josseaux-Battavoine sont également organisés autour des thèmes du jumelage et de Pinocchio.



## MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

“ Le décès de notre ami Monsieur Claude Charavay a été douloureusement ressenti par l'Association des Amis du musée de Biot. Nous partageons le chagrin de Martine son épouse et l'assurons de notre entière amitié, de notre sympathie. Claude Charavay a laissé son empreinte au musée dont il a été le président en 1999.

Il participait à la vie du musée, aux sorties, aux diverses manifestations avec enthousiasme et gentillesse. Nous garderons au fond de nous l'image d'un monsieur élégant tant dans sa personnalité morale que physique, et regretterons sa grande disponibilité, sa bonne humeur, sa générosité et son sens de l'amitié. Claude, tu vas beaucoup nous manquer. Malgré la brutale disparition de notre ami, la vie de notre association doit continuer.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> juillet, une sortie en Italie sous la conduite de Sandro Cozzari, notre guide italien, a conduit 48 participants en Ligurie. Le matin, halte à Pieve di Teco, ville pleine de charme, aux ruelles

moyenâgeuses et visite de la grandiose Collégiale, des remparts et du théâtre Salvini.

Poursuivant vers le col de Nava, visite du camp retranché construit entre 1880 et 1888. L'hôtel Alpina a servi un déjeuner à la fois fin et copieux, une « cuisine blanche », spécialité ligure et piémontaise. L'après-midi s'est achevé à Pornasio par la visite du château et de la belle église gothique avec fresques de l'école de Canavesio et retables du 15<sup>e</sup> siècle.

Le 11 juin, à la salle des associations, les Amis du Musée ont assisté à une conférence sur Nicolas de Staël, donnée par Vincent-Paul Toccoli.

L'artiste est né à St Pétersbourg en 1914. En 1944, il expose à Paris en pleine occupation. En 1954, sous la lumière du midi qu'il trouve à Antibes, sa palette s'éclaircit et il réalise en six mois plus de trois cents toiles. Sa dernière œuvre « Le Concert » a été peinte à Antibes où il s'est donné la mort en 1955.

L'exposition « Biot reçoit Vallauris » sera prolongée jusqu'à fin novembre pour faire place à « L'âge d'or de la

céramique azurée des années 1950 à 1970 ».

Les Amis du Musée espèrent pouvoir organiser une journée marseillaise à l'occasion de la grande exposition « Van Gogh / Monticelli » qui réunira des œuvres en provenance des musées et collections du monde entier. ”

Musée d'Histoire  
et de Céramique Biotoises  
9, rue Saint Sébastien  
06410 BIOT  
Tél. : 04 93 65 54 54  
Fax : 04 93 65 51 73  
Email : amis.musee.biot@orange.fr  
Site : <http://musee-de-biot.fr>



## FÊTE DES VENDANGES : DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008

“ L'Amicale Biotoise des Traditions vous propose un moment de convivialité exceptionnelle durant la fête des Vendanges qui se déroulera le dimanche 21 septembre de 11h à 18h30, dans le village. La journée sera consacrée à la cueillette du raisin et suivie de la bénédiction de la charrette.

### PROGRAMME

**12h :** Vin d'honneur Place de Gaulle suivi d'un repas (sur inscriptions) en musique animé par le groupe « Las Clapas ».

**17h :** Foulage du raisin pour extraire le vin nouveau que nous dégusterons tous ensemble. ”



Emile CHEVAL, Président de l'Amicale  
Biotoise des Traditions  
Renseignements et réservations :  
04 93 65 78 00



# VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

## RÉALISE DES PROJETS POUR TA COMMUNE AVEC LE CONSEIL DES JEUNES !

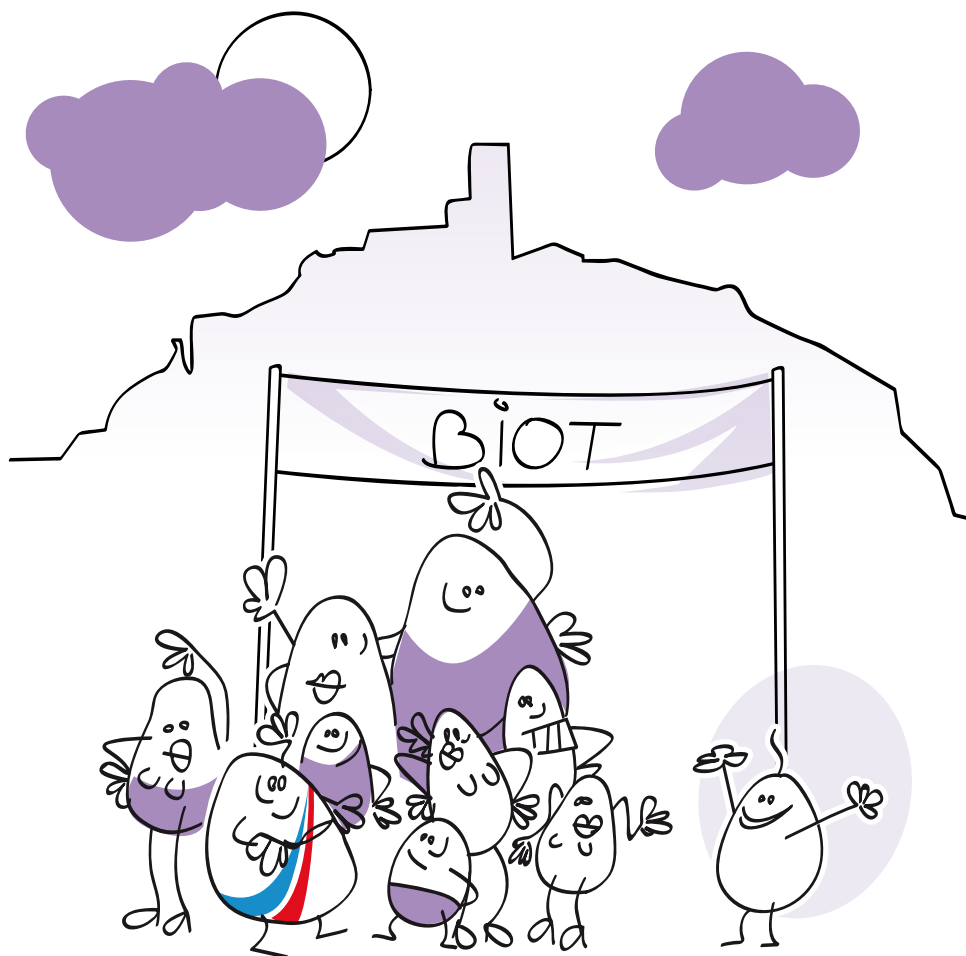
Jeune biotois, tu as entre 9 et 14 ans et tu as sans doute déjà eu l'idée d'un projet à mettre en place dans ta commune mais tu ne savais pas à qui t'adresser pour le présenter.

Aujourd'hui, la municipalité te donne la parole en te proposant de faire partie du Conseil des Jeunes de la ville de Biot !

Tu pourras alors constituer une petite équipe qui se réunira régulièrement en mairie afin de mettre en commun tes idées avec celles d'autres enfants et ainsi aboutir à des projets pour ta commune. Tu auras également la possibilité de t'adresser directement à l'équipe municipale (le Maire ou les élus), de trouver une écoute à l'exposé de tes projets et à leur éventuelle mise en place.

### N'attend plus pour agir

et viens échanger tes idées avec Margot et Léa (qui ont pris l'initiative du Conseil des Jeunes), en lui envoyant tes propositions par email à l'adresse suivante : [conseildesjeunes@biot.fr](mailto:conseildesjeunes@biot.fr)



## COUP DE POUCE

“ L'association « Coup de pouce » reprendra ses activités « d'aide aux devoirs » le lundi 29 septembre 2008 dans la salle du foyer des Anciens au Centre Communal d'Action Social. Nous rappelons que cette « aide aux devoirs » est réservée en priorité aux enfants des familles défavorisées de Biot. L'équipe de « Coup de pouce »

a un urgent besoin de nouveaux bénévoles qui viendront aider les enfants du village qui sont nombreux et vous attendent. Si vous voulez donner un peu de votre temps aux jeunes de Biot, voici les jours d'aide aux devoirs :

- lundi – mardi – jeudi de 17h00 à 18h30
- vendredi de 17h00 à 18h00

APPELEZ-NOUS VITE !  
MERCÌ À TOUS.

**Josette KELBERG**  
Présidente de l'Association  
Port. 06 23 76 36 36

**Lyne CARREGA**  
Port. 06 19 85 06 32



## ■ FÊTE DE FIN D'ANNÉE AU CLSH DU MERCREDI !



### Une bonne surprise attendait les parents ce mercredi 18 juin 2008 à l'accueil de loisirs !

En effet, tout au long du dernier trimestre, les enfants ont monté avec l'aide précieuse des animateurs un spectacle mêlant chants, danses, scénettes de théâtre avec comme thème général la musique des années 60 à aujourd'hui...

Ce fut une joie immense pour les enfants de monter sur scène maquillés et habillés par des professionnels ! Les plus petits ont fait courageusement leurs premiers pas sur scène grâce à Jordy et à la macarena, tandis que les plus grands offraient à leur famille une démonstration de tecktonik, les dernières années de maternelles ont fait revivre l'esprit 60's grâce à des musiques de Claude François, et Eddy Mitchell, les CP-CE1 quant à eux ont dansé sur les rythmes entraînants des années 80.

Enfin, tous les groupes se sont rejoints sur scène pour un magnifique lâché de ballon.

A l'issue de ce spectacle, enfants parents et animateurs ont pu se retrouver autour d'un rafraîchissement convivial offert par la municipalité. Un immense remerciement à l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs pour l'ensemble de son travail, son professionnalisme et sa bonne humeur.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée, à Marinette pour ses magnifiques costumes ainsi que pour le rideau de scène, à Sandrine pour avoir maquillé avec le sourire l'ensemble des enfants du centre, à l'équipe de restauration, aux parents bénévoles pour leur gentillesse ainsi qu'à tous les spectateurs pour leurs témoignages de sympathie.

Enfin merci à M. Eric OPERTO ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale pour nous avoir donné les moyens de réaliser ce spectacle.

Merci à M. le Maire et Mmes SANTAGATA et CAMATTE pour leur présence très appréciée.

**Merci à tous et à l'année prochaine.**





Pour ces 2 mois d'été, le service jeunesse a proposé aux jeunes de la commune de nombreuses activités.

Deux séjours, en Corse et à Noirmoutier, ont été proposés. Cinquante jeunes sont partis 12 jours pour profiter des plages de la méditerranée ou de l'atlantique. Char à voile, plongée sous-marine, planche à voile, baignades, visites touristiques de villages, soirée avec les copains... Tout un programme pour des vacances réussies et un retour à Biot chargé de bons souvenirs.

Au Centre Ados, les jeunes se sont vu proposer des activités toujours

fort sympathiques : pêche, via souterrata, jeux sportifs, plage, roller, bowling, découverte du musée Fernand Léger, catamaran, plongée sous-marine, planche à voile, équitation...

Cette année les préados ont créé le tube et la danse de l'été. En partenariat avec l'Espace Multimédia, la chanson écrite et réalisée par des jeunes du centre sera bientôt dans les bacs !!! Les jeunes ont rythmé les journées avec des séances autour du djembé, Stéphane leur a appris quelques rudiments de la danse salsa, danse dont l'origine rappelle tout de suite le soleil des pays d'où elle tire ses

origines. Un air de Cuba soufflait sur le Centre Ados !!!

Les ados sont partis quelques jours à St-Dalmas de Tende, Sospel et Valdeblore : des journées d'équitation, d'escalade ou de petites randonnées pour leur plus grand plaisir, à la découverte de l'arrière pays niçois. Avec les animatrices et accompagnés par la gendarmerie de Valbonne, ils ont créé des saynètes autour des conduites à risques...

Plein de bons souvenirs, de rigolades, d'enthousiasme... Pour ces vacances d'été passées avec le Service Jeunesse.



## VACANCES DE TOUSSAINT : INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS ENFANTS ET AU CENTRE DE LOISIRS ADOLESCENTS

Centre de Loisirs Enfants (3-11 ans):  
Groupe Scolaire Eugène Olivari,  
40 avenue St Philippe  
**04 92 38 07 60**

Centre de Loisirs ados  
(jeunes nés entre 1992 et 1997):  
Espace des Arts et de la Culture  
Chemin de la Fontanette  
**06 20 39 50 74**  
**04 92 91 22 62**

### MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se dérouleront du mercredi 1<sup>er</sup> octobre au vendredi 3 octobre de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne - 06410 BIOT.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au Centre

de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le lundi 22 septembre.

### N'oubliez pas, pour l'inscription, de vous munir de :

- la feuille d'inscription dûment remplie ;
- la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant ; si l'enfant n'est pas vacciné, fournir un certificat médical.
- Un justificatif de domicile

### Pour le paiement (le quotient familial doit être automatiquement calculé pour l'année 2008) :

- votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.nice.caf.fr ou 08 20 25 06 10) calculé sur les revenus de 2006.

### Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- le ou les avis d'imposition 2006 du foyer ;
  - le livret de famille ;
  - la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF.
- Pour le Centre Ados, une adhésion annuelle de 3€ vous sera demandée.

### IMPORTANT : VOTRE QUOTIENT FAMILIAL EST CALCULÉ À PARTIR DE L'AVIS D'IMPOSITION 2006.

Il peut être recalculé lors de l'inscription, si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les changements que nous prenons en compte sont les suivantes :

	PIÈCES À FOURNIR
Décès de l'un des conjoints	Dernier bulletin de salaire
Chômage	Notification des ASSEDIC
Changement de situation professionnelle	Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire
Divorce	Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire

**AFIN D'ASSURER UNE MEILLEURE GESTION DES SERVICES, TOUTES LES INSCRIPTIONS, POUR LESQUELLES LA PRÉSENCE D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL EST NÉCESSAIRE, SONT OBLIGATOIREMENT PRISES DANS LA SALLE DES ASSOCIATIONS (ESPACE VERNANTE) AUX DATES ET AUX HORAIRES INDIQUÉS CI-DESSUS.**

## LE SERVICE JEUNESSE AU COLLÈGE DE L'EGANAUDE

Depuis près d'un an, le service jeunesse intervient une fois par semaine au Collège de l'Eganaude. L'équipe du service a mis en place un forum en partenariat avec le Service Jeunesse de Valbonne, les éducateurs de l'association Montjoye et l'équipe éducative du collège.

L'objectif est de pouvoir contribuer à l'éducation et à la citoyenneté pour mieux vivre ensemble au sein

de l'établissement et accompagner les jeunes dans leur construction personnelle.

Au sein de ce forum, la parole est donnée aux élèves sur la vie au collège et sur des thèmes précis en relation avec leurs besoins, leurs attentes et les questionnements survenant à l'adolescence.

Pour l'année scolaire 2007/2008, ce sont près de 80 élèves de tous

les niveaux qui ont pu bénéficier de cet espace de paroles. Des sujets autour de la santé, des relations et de l'alimentation ont pu être abordés.

L'expérience, très appréciée par les jeunes collégiens, est renouvelée pour l'année scolaire 2008/2009... alors à bientôt pour de nouveaux échanges riches en expérience et très formateurs pour nos jeunes biotois au sein de ce forum.

## ALEXANDRE CORDIER, JEUNE RÉALISATEUR BIOTOIS

Au mois de juin, Alexandre et ses copains se sont lancés dans la réalisation d'un court - métrage « Un Cambriolage Presque Parfait » dont la thématique est l'humour avec un grand H.

Soutenu par le Service Jeunesse et la direction de la Jeunesse et des Sports, ils ont pu en équipe s'adonner aux métiers de réalisateurs, acteurs et/ou techniciens du spectacle.

Le samedi 31 juillet, le court-métrage a été diffusé au théâtre Frédéric Mistral. Plus d'une centaine de personnes sont venues applaudir la réalisation d'Alexandre Cordier et tous les jeunes acteurs et jeunes techniciens qui ont participé à ce court métrage.

Alors bravo à Alexandre, Gilles, Samy, Justine, Sylvain V, Sylvain N et Zied.

**On attend avec impatience la prochaine production !!!**



# ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS



## MOBILISATION CONTRE L'EXTENSION DE LA DÉCHARGE DE LA GLACIÈRE

Les biotois et leurs élus se sont mobilisés le 7 juin 2008, au côté d'associations, pour s'opposer à la création d'une décharge supplémentaire et à la continuation de l'exploitation de la décharge du vallon de la Glacière, dont l'activité doit cesser en 2010.

L'objectif est de mettre un terme à la nuisance de la gestion des déchets en provenance d'autres bassins du département.

Grâce au succès de cette manifestation où de nombreux Maires étaient présents, nous espérons qu'une pression sera faite sur les communes de ces bassins, pour qu'elles se dotent rapidement d'infrastructures adaptées.

## LUTTE CONTRE LES PANNEAUX DE PUBLICITÉS SAUVAGES

Un nouveau règlement de publicité est à l'étude pour permettre en partie d'intervenir contre l'affichage sauvage. Un recensement de ces installations a été effectué par la police municipale en juin dernier.

## EAUX DE LA BRAGUE : UN CONSTAT INQUIÉTANT !

Le déficit pluviométrique que connaît le département depuis quelques années conjugué aux nombreux forages privés entraîne une situation délicate pour l'écosystème de la Brague. Le bassin versant est caractérisé par un sous-sol calcaire fracturé (nombreuses failles) qui rend son débit particulièrement tributaire des précipitations. À l'initiative du SIAQUEBA (syndicat intercommunal de gestion de la Brague), un suivi de la qualité de ses eaux réalisé entre 2003 et 2007 fait

ressortir une concentration importante de nitrates, phosphates, ammoniacque et bactéries, surtout durant les mois d'été. Cependant, les stations d'épurations des Bouillides et de Châteauneuf remplissent assez bien leurs fonctions. Durant cette même période, une régression importante de la population de poissons a été constatée; certaines espèces résistent mieux (chevennes et anguilles), d'autres, plus sensibles se raréfient (truites fario, perche soleil ou gardons). Dans le passé, la Brague s'arrêtait souvent de couler en été, entraînant la disparition de la quasi-totalité de ses poissons. Aujourd'hui, alimentée par les stations d'épuration, la survie de sa faune s'accompagne d'autres menaces.

Alors, trouvons ensemble des solutions pour améliorer rapidement la qualité des eaux de notre cours d'eau.

*Pascal TORRELLI  
(Délégué à l'environnement, au développement durable et aux énergies renouvelables)  
pascal.torrelli@biot.fr*

## CHANTIER DE JEUNES PROTECTION DES BERGES DE LA BRAGUE

Le sentier de la Brague attire chaque année un grand nombre de promeneurs. La surfréquentation des berges entraîne de fortes dégradations par le piétinement qui limite son rôle dans la stabilisation des sols. Régulièrement, ces dernières doivent faire l'objet d'une restauration douce pour conserver leur aspect attrayant et paisible. A l'initiative du Conseil Général des Alpes Maritimes et avec la participation de la ville de Biot, quelques jeunes d'horizons divers, ont uni leurs forces cet été durant quinze jours pour participer à leur échelle à la protection de l'environnement. Quatorze jeunes volontaires de l'association « Planète Sciences Méditerranée », aidés par les agents forestiers du service des parcs naturels départementaux ont réalisé les aménagements nécessaires sur le secteur du Pont des Tamarins. Parmi les techniques de lutte contre l'érosion, les fascines en noisetier (tresse de branches entre des pieux vivants ou inertes plantés à même le sol) facilitent la stabilisation des berges par le système racinaire des plantations. Les « casses-pattes » (clôtures doubles réalisées avec des pieux reliés entre eux par du fil de fer galvanisé) permettent également la recolonisation de la végétation naturelle. L'alignement des pierres bordant le sentier apporte une touche architecturale et limite ainsi l'impact causé par le public sur la berge.

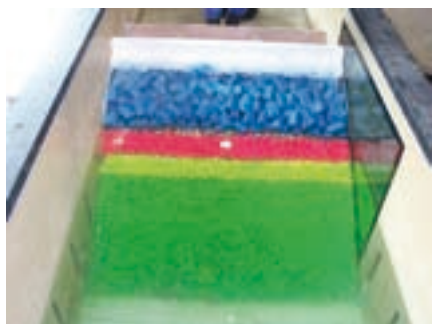


**Ce travail contribue à la préservation de notre patrimoine et à l'embellissement de notre cadre de vie.**



# BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

## ACRI : EXPERT DE LA TERRE ET DE LA MER, AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



ACRI, société présidée par Philippe BARDEY, installée au cœur de Sophia Antipolis, sur la commune de Biot, exerce différents rôles en matière de Recherche et Développement des sciences de la Terre et de la mer.

Cette entreprise privée créée en 1989 par cinq ingénieurs et scientifiques ayant décidé d'unir leurs compétences dans les domaines de la Mécanique Appliquée, de la Mécanique des Fluides et des Sciences de l'Environnement,

rend aujourd'hui possible la transformation des modèles de la recherche expérimentale en outils directement applicables à la prise de décision.

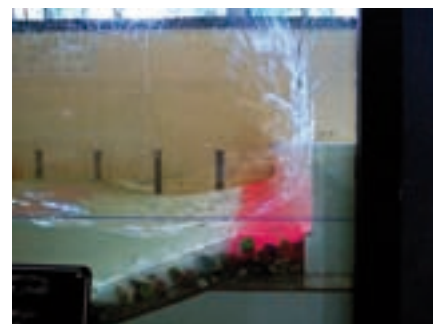
La structure unique d'ACRI comporte à ce jour 50 employés : 29 ingénieurs dont 15 docteurs, 14 techniciens et 8 personnes chargées de l'administratif, qui interviennent dans les deux pôles de compétences de la société :

- ACRI ST : Sciences de la Terre
- ACRI IN : Sciences de la Mer, Mécanique Appliquée, sciences de l'environnement

L'intervention des différents pôles permet de traiter et de résoudre les problèmes rencontrés par une clientèle civile ou militaire, dans tous leurs aspects, afin de produire un résultat global.

### ACRI ST : SCIENCES DE LA TERRE

ACRI ST est une cellule de la société basée sur la Recherche



et le Développement dans les domaines des mathématiques appliquées, de la géophysique, de la mécanique et de la modélisation numérique, de la réalisation d'études et d'expertises ainsi que des formations et des services d'informations environnementales. Son activité principale est concentrée sur l'étude de l'environnement et l'observation de la Terre qui conduisent à des études telles que « La Couleur de l'Eau » ou encore la météo et la pollution. Les résultats de ces recherches sont alors exploités et utilisés pour le développement de nouveaux systèmes d'aide à la décision, notamment en matière de sécurité environnementale.

Ces travaux, effectués à grande échelle, permettent à ACRI de participer et de coordonner de nombreux programmes de recherches sur l'environnement, le climat et les risques naturels pour l'Union Européenne, collaborant ainsi avec des centres de recherches tels que le CNRS ou l'Observatoire de Villefranche - sur Mer.

### ACRI IN : SCIENCES DE LA MER, DE LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE ET SCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT

ACRI IN se concentre sur les sciences de la mer, elle intervient dans les domaines de modélisation physique et numérique, de la







de l'émissaire de la Causinière de Saint-Jean Cap Ferrat, pour laquelle ACRI IN a effectué l'étude de faisabilité.

**ACRI In se définit comme le bureau d'études structures du groupe ACRI**

déclenchement d'une alerte tsunami. L'expertise du groupe ACRI ainsi que les différents acteurs locaux des domaines de la recherche environnementale permettent à la région PACA de posséder tous les outils d'études des océans, pour apparaître comme un réel pôle de compétitivité tourné vers la protection de l'environnement et le développement durable dans le domaine de l'aménagement du territoire.

confection de maquette scientifique et de conception de prototypes ainsi que dans la mécanique et l'hydraulique maritime.

Dotée d'équipements performants comme un hall d'essai hydraulique, un canal à houle et à courant, un laboratoire d'hydrologie et un atelier de maquette, cette structure répond aux besoins des grands chantiers de travaux maritimes tels que l'extension des infrastructures portuaires de Monaco dont elle est le maître d'œuvre, l'aménagement de l'anse du Rouet qu'elle a conçu ou encore la construction

Ces deux pôles, ACRI ST et ACRI IN ont permis, par les compétences des collaborateurs, de se voir financer par l'État, en 2008, deux projets retenus parmi 90 proposés dans toute la France.

Le premier, INFOCEAN DESK, permettra d'effectuer des prévisions et des surveillances météo océaniques généralistes pour les applications commerciales.

Le second, nommé RATCOM (Réseau d'Alerte Tsunamis Côtiers en Méditerranée), conduira à l'étude des mesures à prendre et des paramètres à connaître pour le



# VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

## REUNION PUBLIQUE : MARDI 9 SEPTEMBRE À SAINT-PHILIPPE

Jean-Pierre DERMIT et toute l'équipe municipale convient les biotois à participer à la réunion publique qui aura lieu mardi 9 septembre, à 19h30, à l'école Eugène Olivari. Organisée afin de partager avec vous les projets prévus pour Saint-Philippe, cette réunion traitera notamment :

- du Centre de Vie (avancement des travaux, infrastructures, livraison du chantier...)
  - de la création d'une Mairie annexe à Saint-Philippe
  - de l'aménagement et la sécurité de l'avenue Saint-Philippe
  - de la rentrée scolaire à l'école Eugène Olivari
- Venez nombreux débattre et participer, avec les élus, au devenir de votre quartier.



## PREMIÈRE RENCONTRE INTER QUARTIER AU BOIS FLEURI !

**Dans un esprit de convivialité et de partage, la municipalité organise la première rencontre inter quartiers avec le Bois Fleuri.**

Une journée détente inter générations sera ainsi proposée aux habitants dimanche 12 octobre 2008. Ceux-ci auront donc l'occasion de se retrouver autour d'un repas aux senteurs du Sud et profiteront de découvrir ou redécouvrir leur quartier au cours de cet évènement ponctué par des animations pour petits et grands.

### PROGRAMME

- **9h00** : Atelier boulangerie animé par Christian le fournier du village (préparation de mets provençaux)
- **11h30** : Apéritif convivial et présentation des intervenants
- **12h30** : « Paella Party »
- **13h30** : Animations enfants avec Jinie la magicienne
- **14h00** : Quizz inter générations

(questions sur Biot et de culture générale)

Cette journée annonce certainement le début d'une longue série de partage, de découverte et de convivialité, c'est pourquoi nous espérons que nombre d'entre vous seront présents durant cet évènement placé sous le signe de la générosité.

**Renseignements et réservations:**  
**06 37 63 08 44**  
**ou par email :**  
**lydia.bigazzi@biot.fr**

Le repas se déroulera au Boulevard de la Source, quartier du Bois Fleuri.  
**ATTENTION : Limité aux 100 premiers inscrits.**

*Lydia BIGAZZI*  
*Conseillère Municipale,*  
*Députée aux Liens Inter Quartiers*  
*et à l'Accueil*



## CORPS, ESPRIT, RESPIRATION, YOGA : MERCREDI DE 12H30 À 13H30 AU DOJO BIOTOIS DE L'EGANAUDE

### “ AVEC LE CHANT DU CORPS

La pratique régulière du Yoga permet de se sentir en harmonie avec son corps, de ressentir les différentes énergies en débloquent les tensions, de mieux gérer sa santé d'une manière globale. Autant qu'une discipline, le Yoga est une philosophie dont le premier acte est le réapprentissage de la RESPIRATION.

Le Yoga amène un bien-être sur le plan physique, mental et spirituel. Nous proposons une pratique simple mais transformatrice :

- Hatha Yoga (pratique des âsanas : posture)
- Pranayama (développement vital et respiratoire)
- Kundalini (réveil de la conscience corporelle)

• Relaxation associée à la respiration pour retrouver le calme et la paix de la nature profonde de chacun.

Le Yoga est enseigné par Anne :

- Titulaire d'un Diplôme de l'université occidentale de Yoga et disciplines associées de Rennes (UOY)
- Elle a également travaillé avec plusieurs professeurs et offre donc d'autres influences (Swami Sivananda, André Van Lysbeth, école traditionnelle de Yoga)
- Elle a été également formée aux techniques de Yoga Nidra (relaxation profonde) par Micheline Flak à Paris.
- Anne est pratiquante de l'énergie de la Pleine Conscience enseignée par le vénérable maître Zen Vietnamien Thich Nhat Hanh.
- Pratiquante REIKI (thérapie naturelle énergétique holistique)

• Formée aux massages ayurvédiques par Ayurveda.fr formation. Nous pratiquons parfois à l'extérieur comme pour la pratique du bâton (initiation GI GONG) et nous organisons également des stages d'approfondissement sur deux jours : pour 2009 notre stage aura lieu aux îles de Lérins le week-end du 17 mai : C'est un moment intense de pratiques, d'échanges, de partages et de joies aussi pour nos adhérents.

L'Association Le Chant du Corps donne aussi des cours de Yoga au Rouret. ”

Email : [lechantducors@free.fr](mailto:lechantducors@free.fr)  
Site : <http://lechantducors.free.fr>  
Contact : Anne au 09 54 43 48 22

## A LA RENTRÉE, PENSEZ À REPRENDRE VOTRE CORPS EN MAIN !

“ L'association de danse Terp-sichore a fêté joyeusement la fin de l'année à la buvette du jardin au musée Fernand Léger.

Toujours aussi conviviale, Monik Hiltz, professeur de danse, a trinqué en l'honneur de toutes ses élèves. A cette occasion, elle les a félicités pour leurs considérables progrès.

En effet, durant toute l'année, les élèves ont pris beaucoup de plaisir à assister à ses cours de danse, de maintien et de stretching.

Aussi, si vous souhaitez comme elles maintenir votre corps, le muscler et l'affiner, pensez à vous inscrire ou vous réinscrire. Quelque soit votre niveau ou votre âge, les cours de danse de Monik Hiltz vont vous assouplir, vous offrir un excellent maintien de votre corps et vous procurer un bien-être très appréciable.

Les cours sont dispensés au centre culturel au pied du village de Biot, tous les jours sauf le mercredi. Les cours reprennent le lundi 15 septembre à 9 heures (essai gratuit)

**Prix des cours par trimestre (pour un nombre de cours illimité) : 100€**  
Pour en savoir plus, contacter **Monik Hiltz au 06 20 91 47 91** ou **Geneviève Mourard** (la présidente de l'association) au **06 15 35 60 26.** ”



## COURS DE YOGA Pour une Rentrée ZEN! Dès septembre

“ Nouvelle Formule à l'Espace des Arts et de la Culture. Pour que chacun puisse se détendre, respirer, s'étirer, retrouver forme, ligne, équilibre, vitalité et bonne humeur, à son rythme. Lundi et jeudi : 12h30 - 13h30/mardi et vendredi : 10h00 - 11h00.

Prenez ce moment pour vous !  
Contactez : Magali MORALI au 06 83 81 10 01

**NOUVEAU : création d'un cours pour enfants !** ”

## INSCRIPTIONS À L'UNION SPORTIVE BIOTOISE

À partir du 15 Août 2008, l'U.S. BIOT Football débutera les inscriptions pour toutes les catégories (Ecole Foot, Débutants, Poussins, Benjamins, -13 ans, -15 ans, -18 ans, Féminines Séniors et Séniors).

Le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi, de 18h à

19h30. Il faudra vous munir pour l'inscription :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- de 3 photos
- d'un certificat médical pour la pratique du football.



## RÉCOMPENSES AU TAEKWONDO

Le 12 juillet 2008, M. Jean-Pierre DERMIT, Maire de BIOT, accompagné de M. Charles ROIG, délégué aux Sports ont tenu à rencontrer M. CALECA, professeur du Taekwondo, afin de récompenser les sportifs dont les noms suivent :



Noms Prénoms	Age	Chpt PACA	Chpt de France	Coupe de France	Coupes et Opens internationaux (circuit coupe d'Europe)				
					Toulouse	Paris	Lille	Montpellier	PACA (Aix)
Keven Pédemonte	8	Bronze							Argent
Alexandre Gianelli	8								Bronze
Julia Irene	8	Or	Bronze						Argent
Jules Martinez	8	Bronze							
Logan Lahousse	8	Bronze							
Johanna Degaine	10	Bronze							Bronze
Nina Garnero	9	Argent	Bronze						
Selena Trophardi	8	Bronze							
Hindy Nemri	16				Bronze		Bronze		
Phileas Pasqualini	12							Or	Or
Jean Pasqualini	10	Or							Or
Anaïs Ribeiro	14	Or	Argent	Or	Argent		Argent	Argent	
Laura Ribeiro	11	Or	Bronze						Or
Matthieu Caléca	19								Bronze
Andréa Liebaert	22	Or	Bronze		Argent	Bronze	Argent		Or
Thaïs Audié	13	Bronze							Or
Amandine Massi	14	Argent							
Salomé Audié	9	Or	Argent						
Jérôme Odou	16	Or	Bronze	Or			Argent		
Clément Debras	16				Or		Argent		Or
Camille Steiz Chemer	15			Or					
Evan Doucet	11	Bronze							Bronze
Manon Doucet	14								Argent
Raphael Audié	11	Bronze							
Tiffanie Gotti	18	Or	Bronze				Or		
Charlene Huard	20	Or			Argent				Or
Pierre Cassino	17	Or							Or
Lorenzo Abadie	16								Bronze

## ASSOCIATION DANSE ET MOUVEMENT



REPRISE DES COURS LE 15 SEPTEMBRE 2008

Rock'n'roll, Salsa, Tango Argentin, Danses Latines et société

Sylvie Salmon  
06 86 52 34 36

[www.danse-mouvement.com](http://www.danse-mouvement.com)

À cette occasion et en présence des Responsables du Pôle Éducation, Sports et Temps périscolaires, de Mme Ingrid BERY et Mme Sandra TOGNELLINI, une médaille a été remise à chacun des lauréats.

M. Pierre CALECA a été également récompensé par une plaquette en remerciement et en reconnaissance de son travail.

Cette manifestation a été ponctuée par un goûter partagé entre les enfants, les parents, les éducateurs et les élèves.

Nous remercions une fois encore tous ces sportifs pour les excellents résultats, ainsi que les parents et accompagnateurs, et nous leur souhaitons une bonne saison 2008 - 2009.

Charles ROIG  
Conseiller Municipal  
Délégué aux Sports

## MULTIPLES CONCOURS À LA BOULE AMICALE



### LES CONCOURS SPONSORISÉS ONT CONNU UN FRANC SUCCÈS :

- le prix de la Verrerie du Val de Pome offert par Christophe SABA qui a pris la succession de son père et nous a exécuté de superbes sujets (voir le Biot Infos de juillet août),
- le challenge Raymond PEYNET couplé cette année avec le prix de l'Amicale des Donneurs de Sang. Guy ANASTILE, son président, était

entouré de nombreuses personnalités qui ne comptent pas leur temps pour défendre cette noble cause: Annie PEYNET, Lydia BIGAZZI, Jean-Pierre COURRIN, Messieurs ROCHET et FERRER, Monsieur et Madame GIULY.

La municipalité n'était pas en reste puisque Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, était accompagné de Catherine COGNEAU, Lydia BIGAZZI, Nicole PRADELLI et Christine

PELLISSIER. Lors de la remise des prix, Guy ANASTILE remercia les personnalités présentes de l'aide qu'elles apportent au « Don du Sang », félicita le bureau de la B.A.B et son président Henri CALLERI pour l'impeccable organisation de l'après-midi. Il insista tout particulièrement sur l'importance du geste accompli par les donateurs de sang et d'organes.

Annie PEYNET rappela l'attachement que portait son père à Biot, source d'inspiration, et son intégration dans la vie du vieux village.

Une exposition, au Syndicat d'Initiative, montre que son œuvre ne se limitait pas aux célèbres « amoureux ».

Monsieur Jean-Pierre DERMIT remercia les participants, salua l'importance de l'œuvre du « Don du Sang », rappela l'exposition sur Raymond PEYNET et souhaita à tous les boulistes une bonne réussite sportive.

*Pour La Boule Amicale Biotoise  
C. HURBAIN*



## CHAMPIONNATS DE FRANCE À LAMOTTE-BEUVRON :

### LES PONEYS DE BIOT SUR LA PLUS HAUTE MARCHE DU PODIUM

Après six mois de qualifications, les quatre jeunes cavalières de Biot, Léa David, Laurène Albenois, Fanny Bouillon, Laure Amadei, et leur coach Sabrina Le Guelvouit, sont parties le 15 juillet pour Lamotte-Beuvron, à bord d'un 19 tonnes loué pour l'occasion, et piloté par leur chauffeur privé Jeremy Burbant. La route fut très longue (800km), mais le jeu en valait la chandelle...



pardon, la coupe. Les quatre cavalières se sont merveilleusement bien placées dans leurs épreuves respectives : Fanny 6<sup>e</sup>, Léa 7<sup>e</sup>, Laurène 15<sup>e</sup>... Mais c'est Laure Amadei qui, avec sa jument Angy, a coiffé tous les meilleurs cavaliers de sa catégorie, en rem-



portant ce 23 juillet, le titre de championne de France 2008 de Hunter Club 1. Le club se place alors troisième au niveau national et premier de la région PACA.

Félicitations à Laure et à Sabrina, grâce à votre talent, le petit club des « Poneys de Biot » brille sur tout l'hexagone...

**BRAVO LES FILLES !**



## VENT DE BIRDIES DANS LE VAR POUR LE TROPHÉE FIMÉCO

“ Toujours à la recherche d'un élan de formation complémentaire pour ses adhérents, les dirigeants de l'Académie Autiero-Teichet, ont accompagné les fidèles golfeurs biotois au golf club de Saint-Endréol dans le Var, pour disputer le 3<sup>e</sup> Trophée Fiméco.

Comme le mentionne avec son expérience le responsable sportif Jean-Marc Autiero : “Ce parcours allie la splendeur du site avec ses multiples vues féeriques sur le massif des roches rouges et la vallée de l'Endre, à une haute technicité de jeu par le tracé remarquable du parcours, qui est classé parmi les plus beaux de l'hexagone”.

Au dépouillement des scores réalisés et à la vue des résultats très serrés, il semblerait que s'ils ont été sensibles aux senteurs de la

Provence, les compétiteurs n'ont pas pour autant négligé leur combativité pour s'adjuger le Trophée tant convoité.

Ehrmann triomphe, Dauphin s'impose et Dendooven confirme. Le grand vainqueur de cette journée fut l'expérimenté Charles-Paul Ehrmann qui s'imposa dans le classement brut avec le score de 24 points. Tandis qu'en première série messieurs se retrouvait sur la plus haute marche du podium le talentueux biotois Gérard Dauphin. En seconde et troisième catégories, la victoire revenait respectivement à Stéphane Soda et à Alain Bonifaci qui couronna avec un excellent score sa première participation. Chez les dames, Catherine Dendooven, jeune joueuse à la régularité exemplaire et au potentiel prometteur, confirmait en

s'imposant brillamment, suivie dans sa réussite par Gisèle Croce et Éliane Rizzola, toutes deux couronnées de succès, grâce à leurs méritants efforts d'entraînement. Elles étaient invitées à monter sur le podium grâce à leur brillante performance en deuxième série féminine. À l'issue du tournoi, tous les participants se sont retrouvés sur la terrasse du club-house pour partager le verre de l'amitié suivi du traditionnel déjeuner. Dans cette ambiance sportive et conviviale, Jean-Marc Autiero organisateur de cette manifestation a chaleureusement remercié Sauveur Giacalone, sponsor de ce prestigieux événement, qui a été largement ovationné, ainsi que les dirigeants du club varois, pour l'accueil que ces derniers ont réservé à la délégation biotoise. ”



## LES JEUX DE SOPHIA 2008

Le service des Sports en collaboration avec le club de randonnée de Biot a organisé une randonnée. Cette année, nous avons proposé le circuit du Parc des Bouillides, environ 13kms, qui a été une balade très conviviale et plaisante. Une cinquantaine de personnes

ont répondu présente à cette matinée. Nous sommes partis du Parc des Bouillides, descendus au pied de la Brague, remontés au pont des Tamarins, puis au Pin Montard pour rejoindre le Parc des Bouillides. Cette promenade a duré 3 heures.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine ! Un grand merci pour la bonne humeur de l'encadrement : Marcel, Ernest, Marie-Liliane, Antonia, Claudine et Serge.

*Le Service des Sports*

## ■ USSB : SÉANCE DÉCOUVERTE DU BASKET

“ L'Union Sportive Sophia Basket (USSB) invite tous les enfants à partir de 6 ans à venir participer à une séance découverte du basket. Ces séances seront encadrées par un entraîneur diplômé d'un brevet d'état 2<sup>e</sup> degré. Rendez-vous au gymnase du nouveau lycée régional de Valbonne

les mercredis 3 et 10 septembre 2008 de 17h à 18h30.

À cette occasion, le renouvellement des licences pourra être effectué. L'USSB est un club qui compte une quinzaine d'équipes des minipousins aux seniors, catégorie fille et garçon. Ces équipes participent aux championnats départemen-

taux ou régionaux et sont encadrées par des entraîneurs diplômés. À noter pour cette rentrée, un fort besoin en effectif dans la catégorie senior féminine. ”

### Renseignements :

06 30 90 72 64

ou 06 63 18 21 62 et sur le site : <http://www.sophiabasket.com>

## ■ LE RETOUR SUR LES ROUTES DE RDS AVEC GILLES THUBERT

“ L'association RDS, après plusieurs années d'inactivité, est heureuse d'annoncer le retour de Gilles THUBERT sur les pistes en avril dernier. Gilles qui a grandi dans la commune de Biot, en occupant les bancs de l'école, de la maternelle au CM2.

C'est en effet, à l'occasion de son quarantième anniversaire, que se déroulait à deux pas du village de ses racines, le RALLYE TERRE DE PROVENCE, en championnat de France sur Terre. L'occasion était trop belle pour la laisser filer !

C'est comme ça que Gilles a renoué avec son histoire sportive.

### POUR RAPPEL

Gilles, ses différents copilotes, ses partenaires financiers et membres bénévoles d'assistance ont écumé les épreuves locales avec grand succès dans les années 90, remportant à bord de leur petite 205 rallye 1300 cm<sup>3</sup> pas moins de 26 victoires de classe en 55 participations, un titre de champions de ligue Côte d'Azur des rallyes en 1996, plusieurs qualifications aux finales de la coupe de France des rallyes. Ils ont même été nommés pour faire partie de l'équipe de France espoir en 1997 avant de se tourner vers le championnat de France des rallyes sur pistes en terre en 1998 et 1999. C'est donc dès le mois de décembre 2007 que Gilles reprend le parcours du combattant pour reconstruire toute une équipe autour de lui afin de concrétiser son projet : identification

de la voiture à louer, recherche de copilote, quête de budget...

Pas à pas, le projet avance et grâce aux nombreux soutiens recueillis, moraux et financiers (special thanks to Philippe & Gaël), le voici au départ d'une épreuve, 9ans après sa dernière participation.

Le trac est énorme, en effet, comment se situer par rapport à la concurrence ? La peur de décevoir aussi car nombreux étaient ceux qui attendaient ce retour commenté sur les forums...

### BILAN

Aucune déception, au contraire ! La course, à bord d'une voiture proche de la série, s'est soldée par une 38<sup>e</sup> place sur 144 partants et 5<sup>e</sup>me de la catégorie sur 25 au départ. Pas mal pour un retour avec une auto peu affûtée, mais fiable et suivie, et c'est ce que désirait Gilles avant tout.

Didier, son copilote expérimenté, enchanté par l'aventure, incite Gilles à continuer et lui propose d'essayer une voiture asphalte, nouvellement montée, prête à la location et fiable.

L'essai début juin ravit le pilote et fait germer un nouveau projet : l'association RDS est réactivée pour



permettre l'aboutissement de cette nouvelle participation au rallye de Haute Provence, encore une fois sur le plateau de Valensole.

L'équipage tient à remercier amplement les généreux donateurs sans la contribution desquels rien n'était possible, et nous devrions donc avoir le plaisir de retrouver Gilles THUBERT et Didier ZEPU au départ de Manosque le 20 septembre, avec pour seul objectif de faire plaisir et de se faire plaisir... en tâchant d'être tout de même parmi les plus performants de la série sur la durée de l'épreuve !

### RDS

(Rallyes Développements Services)

**Bois Fleuri Sud**

**436 boulevard de la Source**

**06410 BIOT**



## ■ DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE VÉLO SPRINT BIOTOIS DANS LA COURSE

### “ LA POLLUTION, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, TOUT LE MONDE EN PARLE.

Au Vélo Sprint Biotois les cyclistes agissent. Car on n'est pas que des « cyclistes du Dimanche »!

Rouler « plaisir » sous les couleurs du club c'est bien, rouler « utile »

c'est encore mieux.

Alors tout au long de la semaine, on laisse la voiture au garage et on se déplace... à vélo: pour aller au travail, aller chercher son pain ou son journal au village, aller à la plage, etc.

• **C'est agréable** : simple, pratique, pas de souci de parking,

• **Ça fait du bien à notre santé** et à la planète,

• **Ça peut rapporter gros** : voir le prix du pétrole.

La nouveauté depuis avril 2008: le V.S.B. compte ses « Km utiles » parcourus et les convertit en kg de gaz carbonique (CO2) épargnés à notre environnement\* :



2008	Km utiles	Kg de CO2 épargnés
Avril	753	113
Mai	674	101
Juin	1708	256

Ainsi, en utilisant leurs vélos plutôt que leurs voitures, les cyclistes du V.S.B. peuvent faire savoir qu'ils ont déjà épargné depuis avril près d'une demi-tonne de CO2 (gaz à effet de serre)!

Le faire savoir pour être suivis, car c'est encore trop peu. Alors, tous à vélo pour cette action civique : individuels, clubs cyclistes, associations.

**Mais faisons vite, ça chauffe...**  
Lionel PARLE

**Contact V.S.B. : 04 92 94 09 90**

### Inscriptions et renouvellement de licences :

Renouvellement des licences possible avant le 30 septembre pour saison 2008/2009

Tarif : 45 € (chèque à l'ordre du Vélo Sprint Biotois)

Règlement et certificat médical à déposer à la Verrerie de Biot ou dans la boîte aux lettres de Jean-Paul ou Guy CAMATTE (1, chemin Neuf)

**Renseignements :**

**04 93 65 02 30**

**Horaires :**

Tous les mercredis après-midi de

14h à 16h30, première rentrée le 10 septembre à 14h, parking du jeu de la Beaume (chemin des Combes).  
Age minimum : 10 ans

### Nouvel encadrant :

David MANCHERON viendra renforcer l'équipe composée de Jean-Louis et Daniel ainsi que des parents qui aident à la participation des enfants aux courses.

### Renseignements :

**Jean Louis BOUFFIER :**

**06 16 16 52 27**

**ou David MANCHERON :**

**06 88 44 36 67**





# ÉTAT CIVIL

## QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE PRÉNATALE ?

L'acte de reconnaissance d'enfant détermine la filiation entre l'enfant et ses parents lorsqu'ils ne sont pas mariés. Il ouvre droit, pour le père, à l'exercice conjoint de l'autorité parentale, pour autant que l'enfant soit reconnu avant qu'il n'ait atteint l'âge d'un an.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est conseillé de le reconnaître avant sa naissance. La mère n'est plus tenue de procéder à cette démarche.

### LA RECONNAISSANCE PRÉNATALE CONJOINTE

C'est la reconnaissance de l'enfant à naître par ses deux parents en même temps. L'enfant portera le nom du père, de la mère ou les deux accolés dans l'ordre choisi. Son principal avantage réside dans le fait de créer des liens de filiation dès la grossesse.

### LA RECONNAISSANCE PRÉNATALE INDIVIDUELLE

La reconnaissance est dans ce cas effectuée avant la naissance de l'enfant mais les deux parents la font séparément. C'est le parent qui effectuera en premier la démarche qui déterminera le nom porté par l'enfant. Cet acte déterminera donc le nom patronymique de l'enfant. L'acte de reconnaissance

est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil. Une copie sera transmise pour présentation lors de la déclaration de naissance.

### L'ACTE DE RECONNAISSANCE PEUT S'ÉTABLIR

- dans n'importe quelle mairie, ou par-devant notaire ;
- avant la naissance (reconnaissance anténatale) ou après (reconnaissance postnatale).

### PIÈCE À FOURNIR

Une pièce d'identité. Dans le cas d'une reconnaissance postnatale, l'officier d'état civil a pour obligation d'aviser l'autre parent de cette reconnaissance. Le livret de famille détenu par la mère de l'enfant peut alors être mis à jour.

### NOM DE L'ENFANT

La reconnaissance n'a plus d'effet direct sur le nom de l'enfant. En cas de filiation simple, l'enfant porte le nom de son seul parent. Dans le cadre d'une filiation établie à l'égard des deux parents avant la naissance, au moment même de la déclaration de la naissance, ou par la suite mais simultanément, ces derniers choisissent le nom de famille qui lui est dévolu : soit le nom du père, soit le

nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux. En l'absence de déclaration conjointe à l'officier de l'État civil mentionnant le choix du nom de l'enfant, celui-ci prend le nom de celui de ses parents à l'égard duquel sa filiation est établie en premier lieu et le nom de son père si sa filiation est établie simultanément à l'égard de l'un et de l'autre.

Pour les parents non mariés, qui auraient reconnu leur enfant séparément (l'un avant la naissance et l'autre après, ou les deux après, mais successivement), il existe une possibilité de changement de nom, demande à déposer auprès du Tribunal d'Instance dont dépend leur domicile. Les parents intéressés doivent s'adresser à la mairie du domicile de l'enfant pour obtenir des renseignements complémentaires sur cette procédure. Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, il doit y consentir personnellement.

**Pour tous renseignements complémentaires, se présenter au Service Accueil des Habitants et Vie Civile, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi. Tél. : 04 92 91 55 81 ou 04 92 91 55 82.**

# CARNET

## NAISSANCES

CASTELLINO Marina Océane,	née le 02 mai
MONTAUDOIN Lenny, Raphael,	né le 02 mai
JEANNE Lucas,	né le 22 mai
UBAUD Gaétan Clément Mélibéo,	né le 07 juin
MARSHALL Louis Vincent,	né le 13 juin
BAYLE Emie Amélie Michèle,	née le 18 juin
GARRIGOS - HALLIER Mina,	née le 25 juin
VERCELLI Nina,	née le 29 juin
CAMMAL Alexandre,	né le 4 juillet
PREVOST Ethan,	né le 4 juillet
CASSINI Gaia Andrée, Marina,	née le 17 juillet
BEZAC Clarisse,	née le 21 juillet
MAZZOTTA Bastien,	né le 22 juillet
MALLET Victoria Frédéric	née le 23 juillet

## DÉCÈS

Claude CHARAVAY	décédé le 22 Juin
Maurice NICOLAS	décédé le 25 Juin
Branko CEJNAR	décédé le 26 Juin
Antoinette SABA née DALZUFFO,	décédée le 01 Juillet
Jean-Claude MASTOUMECQ,	décédé le 26 juillet
Marie-Thérèse CARBONEL née GUIRARD,	décédée le 28 juillet


## MARIAGES

Elodie TABOURIN avec Stéphane PALAZZONI	le 14 juin
Marian VIDAL avec Cyrille EXPERT	le 28 juin
Maïlys LAROUSSINIE avec Julien PAGLIUZZA	le 28 juin
Isabelle SAILLARD avec Bruno BELLUCCI	le 5 juillet
Valérie LAVOUE avec Stephen LEMERCIER	le 5 juillet
Margarida WAGNER	
avec Arnaldo GARCIA MONREAL	le 24 juillet
Hélène FONTAINE avec Mathias HEBERT	le 1 <sup>er</sup> août

# MENUS DES ÉCOLES SEPTEMBRE 2008



## ■ SEMAINE DU 03/09/2008 AU 07/09/2008

LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05	JEUDI 06	VENDREDI 07
melon	friand fromage	salade de tomates	couscous	salade de blé
hachis parmentier	jambon blanc	maïs	boulettes d'agneau	poisson pané/citron
compote	ratatouille	escalope de dinde	merguez	haricots verts
	fruit	carottes à la crème	saint nectaire	petits suisse
		fromage blanc biscuit	fruit	
		pain et pâte à tartiner		

## ■ SEMAINE DU 10/09/2008 AU 14/09/2008

LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
choux rouges	salade péruvienne	salade verte	concombre sce yaourt	carottes râpé
spaghettis bolognaise	rôti de porc	omelette	poisson blanc sce tomate	quenelle de veau au jus
râpé	courgettes sautées	gratin de courgettes	riz et râpé	petit pois
fruit	yaourt nature	camembert	fruit au sirop	cantal
	fruit	compote de pomme		compote de pêche
		yaourt/banane		

## ■ SEMAINE DU 17/09/2008 AU 21/09/2008

LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
salade verte	pizza aux 3 fromages	céleris frais râpé	salade Soja/ champignons	pamplemousse
sauté de porc	rosbif	sauté d'agneau	nems	poisson pané/citron
purée	épinards béchamel	pâtes et râpé	riz cantonnais	jardinière de légumes
glace au lait	fruit	compote de pomme	yaourt aromatisé	petits suisse
		pain et confiture		

## ■ SEMAINE DU 24/09/2008 AU 28/09/2008

LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
tomate Antiboise	betteraves/persil	salade de coco	salade verte	maïs/thon mayonnaise
blanquette de veau	escalope de porc	poulet rôti	lasagne bolognaise	poisson
choux fleur et PDT	blé sce tomate râpé	courgettes	tartare noix	carottes vichy
île flottante	kiri	fromage blanc/ fruit frais	salade de fruits	emmental
	fruit	pain et fromage		fruit

### Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiqes ; laitages ; sucré.

# INFOS PRATIQUES

## NOUVEAU À BIOT

### Kidelio

Louer une poussette ou un siège auto pour les vacances ? Aujourd'hui une réalité, bientôt une habitude !

De la naissance à l'âge de quatre ans, Kidelio loue tout le matériel de puériculture nécessaire pour une durée de trois jours à six mois. Les produits de grandes marques (lits, chaises hautes, poussettes, sièges auto, rehausseurs, transats, baignoires, plans à langer, etc) sont achetés neufs et conformes aux normes européennes actuelles de sécurité. Pour exemple, la location d'une poussette pour une durée de trois jours est disponible à partir de 9€ (coût de la livraison en sus selon la localité). Ces tarifs sont dégressifs selon la durée et la livraison peut s'effectuer à domicile. Après chaque retour, tous les équipements sont contrôlés et nettoyés.

Kidelio reste à votre disposition pour vous conseiller et vous garantir un service de qualité sur simple appel. Une offre de service innovante complète et un état d'esprit... Penser juste au Bébé, au Doudou et oublier le matériel encombrant !

Renseignements et réservations  
 Contact : Armelle de Drouas  
 Tél. : 09 54 80 62 64  
 Fax : 09 59 80 62 64  
 www.kidelio.com  
 e.mail : contact@kidelio.com



### NOUVEAU À BIOT EN 2008 :

Béatrice propose pour tous les Biotois ses consultations à domicile en Astrologie

La consultation est un domaine important de la pratique astrologique. Elle met l'astrologue en contact direct avec le consultant auquel il essaie d'apporter une compréhension et une vision du sens de sa vie à partir de la lecture du thème natal. Après avoir dégagé les grandes lignes de sa vie en terme d'évolution, l'astrologue et le consultant vont aborder la période actuelle en essayant de voir si les réponses que le consultant apporte à sa vie sont en phase avec les nécessités de son évolution. La question que se pose le consultant est celle-ci : «Je suis actuellement confronté à certaines difficultés. Quels sont les meilleurs choix à faire pour les résoudre et faire en sorte que je me dégage de certaines contraintes pour aller vers ce qui est



juste et essentiel, vers des solutions positives et une réalisation plus authentique de moi-même». Le but de la consultation n'est pas de donner des réponses toutes faites, ni même à faire des «pronostics», mais à dégager le «sens» des événements. La personne peut essayer de comprendre pourquoi tout cela lui arrive pour pouvoir trouver de nouvelles réponses, de nouvelles valeurs. Le rôle de l'astrologue est d'éclairer son consultant sur ce processus et de l'accompagner dans sa transformation. Le consultant est responsable de sa vie, l'astrologue est un conseiller «éclairé» qui, dans l'écoute et la bienveillance, va l'aider à prendre en charge les défis qui sont les siens.

Pour tous renseignements et demande de rendez-vous : Association Biotoise : Nature, Sciences et Traditions  
 Tél. : 04 93 65 65 12 - 06 30 15 02 22

### BLUE VISION : le garant de votre temps libre



Blue Vision, société de conciergerie d'entreprise et privée, propose depuis 3 mois un concept novateur en matière de services à la personne.

En effet, le dirigeant, Monsieur VIGOUROUX, ayant parcouru le monde

grâce à ses précédentes activités, a su adapter la conciergerie anglo-saxonne, déjà existante depuis une décennie, à la mode française, pour permettre aux personnes actives de profiter pleinement de leur temps libre, sans se soucier de faire les démarches administratives, les tâches du quotidien ou autres déplacements bien souvent longs et rébarbatifs.

Pour cela, Blue Vision, en partenariat avec des prestataires de qualité, vous propose de vous mettre en relation avec ses partenaires et ainsi d'effectuer les démarches que vous n'avez pas le temps d'accomplir : contrôle technique, portage de médicaments, chef à domicile, garde d'enfants... Plus de 60 prestations sont mises à votre disposition à partir du premier abonnement. Une carte d'abonnement vous permettra également de cumuler des points de fidélité et de bénéficier d'une remise de 2,5% sur le prix public affiché sur la prestation achetée. Ainsi, la société Blue Vision deviendra l'un des garants de votre temps libre.

Blue Vision - Tél. : 04 93 95 02 48  
 Fax : 04 93 95 04 46  
 contact@bluevision.fr

### LE BISTROT DE LA MAISON : un bar, un restaurant et encore mieux... un glacier !

Le Bistrot de la Maison change de propriétaires ... En effet, voici deux mois que la famille DIMEGLIO, chapeautée par Martine, offre aux visiteurs une nouvelle carte de cuisine variée : gambas flambées, raviolis au saumon, magret de canard... qui satisfera tous les goûts !

Ouvert toute la journée, le Bistrot de la Maison vous propose une formule déjeuner rafraîchissante, composée de copieuses salades et d'un dessert pour 16,50 euros, ainsi qu'un menu «entrée, plat, dessert» avec un large choix de poissons et de viandes à 26 euros.

La touche «Maison» de ce restaurant se retrouve surtout dans ses immenses glaces artisanales aux noms évocateurs : La Désirade garnie de glaces au melon, à la pêche, à la niçoise (fleur d'orange et pignons de pin), fraise et vanille ; la Marie Galante, aux saveurs multiples (mangue, passion, mandarine, coco, banane), assorties d'un coulis de fruits et bien sûr de crème chantilly !

Autant de parfums qui mettent l'eau à la bouche et qui sauront récompenser une fin de journée ensoleillée ou terminer un repas d'une note de fraîche sucrerie.

Les amateurs de cocktails et de rhumerie seront également ravis de siroter sur la terrasse conviviale de la Place de Gaulle une boisson aux arômes savamment accordés.

Martine vous attend pour vous faire partager un moment de détente au Bistrot de la Maison !



Le Bistrot de la Maison  
 4, chemin des Roses 06410 Biot  
 Tél. : 04 93 65 75 94  
 Fax : 04 93 65 53 90

## ■ PAROISSE DE BIOT



### Rentrée paroissiale

MESSE UNIQUE le 14 SEPTEMBRE 2008 à 11h à Saint Paul des Nations (Sophia Antipolis) pour les trois lieux de culte.

### Permanence d'accueil

à la Maison Paroissiale de Biot (Baptême, mariage), place de l'Église, chaque mercredi de 16h à 19h  
Tél : 04 93 65 00 85  
www.ndsagesse.com

### Cathéchèse

des Enfants du Primaire  
INSCRIPTIONS 2008 - 2009 :

- Mercredi 10 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Samedi 13 septembre de 9h à 12h
- Mercredi 17 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La réinscription, nécessaire à chaque début d'année scolaire, est regroupée au Centre Pastoral Paul VI, allée George Pompidou

06560 - Sophia Antipolis - Valbonne

Tél : 04 93 65 77 03

catechese.sophia@wanadoo.fr

RENTREE PREVUE LE MERCREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2008 à 11h au PRESBYTERE DE BIOT

**Aumonerie** de l'Enseignement Public  
INSCRIPTIONS 2008 - 2009

- Mercredi 10 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Samedi 13 septembre de 9h à 12h

- Mercredi 17 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h

Au Centre Pastoral Paul VI, allée George Pompidou - 06560 - Sophia Antipolis - Valbonne

Tél : 04 93 65 77 04 - 06 10 64 27 69  
aumonerie.sophia@yahoo.fr

(Permanence et possibilité d'inscription les mercredis matins du mois d'octobre de 9 à 12h.

**Messes à Biot** : le samedi à 18h30 jusqu'au 14 septembre, puis l'horaire passera à 18h.

Jours de Fêtes : Messe à 11h.

En semaine chaque mercredi à 12h15.

**Cours Alpha** : Début des Parcours

- une rencontre est prévue le 24 SEPTEMBRE 2008 à 17h30 au Centre Paul VI (Sophia Antipolis)

**Cyberpresbytère** : permanences le mercredi de 17h à 19h, ou sur rendez-vous à la Maison Paroissiale de Biot.

**Expo Brea** :

Celle-ci se poursuit à l'Église Sainte Marie Madeleine jusqu'au 15 SEPTEMBRE

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE DE BIOT

#### ■ STANDARD

04 92 91 55 80

Fax : 04 93 65 18 09

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

#### ■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90

04 92 91 55 91

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

dgs@biot.fr

#### ■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70

ccas@biot.fr

#### Logement emploi

04 92 91 59 75

vie-sociale@biot.fr

#### Mission locale

04 92 91 59 76

#### Avie

04 93 65 29 88

#### Assistante sociale

04 92 91 59 79

#### Petite Enfance

04 92 91 59 80

petiteenfance@biot.fr

#### ■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

cabinet-maire@biot.fr

#### ■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95

04 92 91 55 74

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

#### Communication

infos@biot.fr

#### Espace des Arts

04 93 65 07 02

Fax : 04 93 65 73 77

Lundi : 14h à 18h

Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h

Mercredi : 9h à 20h

Samedi : 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires

eac@biot.fr

#### Service Jeunesse

04 92 91 22 62

ctl@biot.fr

#### Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)

Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

bibliotheques@biot.fr

#### Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54

Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h30

bibliotheques@biot.fr

#### Espace Multimédia

04 93 74 58 69

espacemultimedia@biot.fr

#### ■ FINANCES

04 92 91 55 94

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h

finances@biot.fr

#### ■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66

Fax : 04 93 65 01 12

police-municipale@biot.fr

## PETITES ANNONCES

### Achats-Ventes

- Vends appareil de musculation complet (matériel professionnel « Weider PRO 9645 home gym system »), état neuf, dimensions 2,20 (L) x 1,70 (P) x 2 (H), payé 1 300 € cédé 600 €. Tél. : 04 92 94 05 12
- Vends vélo d'appartement (élyptic), qualité pro, dimensions 150 (L) x 70 (P) x 150 (H), payé 700 € cédé 200 € (à débattre) Tél. : 04 92 94 05 12
- Vends canapé 3 places couleur vert et 2 fauteuils (3 ans), 1300 €. Tél. : 04 93 65 73 49
- Vends lit bébé avec tiroir en dessous, 20 €. Tél. : 04 92 94 09 26

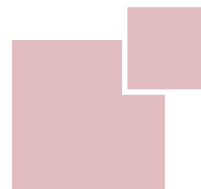
### Offres d'emplois

- Recherche femme de ménage (paiement par chèque emploi service) à partir de septembre, secteur biot village Port. : 06 89 31 89 23
- Cherche personne sérieuse (H/F) avec référence pour s'occuper de trois enfants (jumelles 5 ans et aînée 6 ans ½) tous les jours à partir de 16h30 – Biot village. Tél. : 06 30 13 95 08.
- Cherche personne sérieuse pour récupérer deux enfants de 6 et 7 ans à l'école E. OLIVARI à Saint-Philippe deux fois par semaine de 18h00 à 20h00. Chèque emploi service, 10 € de l'heure. Tél. : 04 93 65 73 27 (en soirée)

- Agathe 8 ans recherche sa baby sitter pour la récupérer à la sortie de l'école Eugène Olivari du lundi au vendredi de 18h à 19h à partir de la rentrée. Tél. : 06 25 34 44 99

### Divers

- Donne terre de remblai à prendre sur place. Tél. : 04 93 33 00 43
- Biotoise recherche studio ou F1 à louer à l'année (minimum 30 m<sup>2</sup>) sur Biot ou alentour. Budget 560 € maximum, caution solidaire garantie. Tél. : 06 11 75 70 74



■ **GENDARMERIE**  
04 93 65 22 40

■ **PÔLE POPULATION**  
04 92 91 55 76  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h  
pole-population@biot.fr

**Service Accueil  
des Habitants  
et Vie Civile**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
04 92 91 55 81  
etat-civil@biot.fr

**Office de tourisme**  
04 93 65 78 00  
04 93 65 78 04  
tourisme@biot.fr

**FISAC**  
04 93 65 78 08  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
9h à 12h – 14h à 18h  
fisac@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**  
04 92 91 55 84 /85 /86  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h  
drh@biot.fr

■ **PÔLE TRAVAUX URBANISME  
ENVIRONNEMENT**  
04 93 65 12 21  
Fax : 04 93 65 53 54

**Services techniques**  
04 93 65 12 21  
techniques@biot.fr

**Urbanisme**  
04 93 65 12 21  
urbanisme@biot.fr

■ **PÔLE ÉDUCATION, SPORTS  
ET TEMPS PÉRISCOLAIRE**  
04 92 91 52 10  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h  
pole-education@biot.fr

**Inscriptions scolaires**  
04 92 91 52 17

**Service des Sports**  
04 92 91 52 11  
sports@biot.fr

**Régie des cantines**  
04 92 91 52 12  
04 92 91 52 13

**CLSH Olivari**  
04 92 38 07 60  
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**  
**Ecole Olivari**  
**Maternelle** : 04 92 38 17 16  
**Primaire** : 04 92 38 17 17

**École Saint Roch**  
**Maternelle** : 04 93 65 05 88  
**Primaire** : 04 93 65 05 82

**École Moulin Neuf**  
**Maternelle** : 04 93 65 53 24  
**Primaire** : 04 93 65 53 23

**École Langevin**  
04 93 65 12 81

**Collège de l'Eganaude**  
04 97 23 42 20

**Collège Niki de Saint Phalle**  
04 92 91 51 30

**Centre International de Valbonne**  
04 92 96 52 00

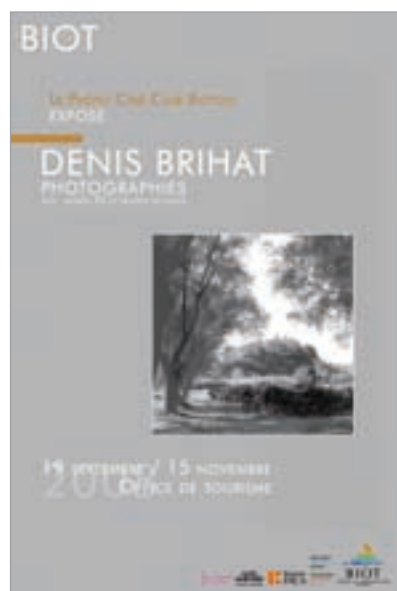
**Lycée de Valbonne Sophia Antipolis**  
04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES**  
Incendie, Accident 04 93 65 17 18  
Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**  
04 93 65 11 49

# AGENDA



- Samedi 6 septembre : Fête du Jumelage avec Vernante et Marché Italien, toute la journée, dans le village.
- Dimanche 7 septembre : Fête du Jumelage avec Vernante et Marché Italien, toute la journée, dans le village.
- Mardi 9 septembre : Réunion Publique quartier St-Philippe, à 19h30, école Eugène Olivari.
- Mercredi 10 septembre : Après-midi portes ouvertes à l'Espace des Arts et de la Culture  
Collecte de sang de 10h à 14h, Place de Gaulle
- Samedi 13 septembre : Deuxième édition de La Nuit Électronique, à 19h30, Jardin Frédéric Mistral.
- Lundi 15 septembre : Reprise des cours à l'Espace des Arts et de la Culture
- Mercredi 17 septembre : Journée ludothèque, de 10h à 17h, bibliothèque St-Exupéry.

# BLOC-NOTES

- Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur de justice, en mairie sur RDV.
- Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village.
- Tous les mercredis De 13h30 à 16h : permanence de la sécurité sociale, en mairie.
- Tous les jeudis À 15h, visite commentée gratuite du village, par l'Office de Tourisme.
- Le 3<sup>e</sup> lundi Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes Maritimes), au pôle Action Sociale, de 13h30 à 16h.

- Vendredi 19 septembre :** Vernissage exposition : 30 ans du Photo Ciné-Club, invité d'honneur Denis Brihat, (Biot des années 50 et œuvres récentes).
- Samedi 20 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine, exposition sur le thème des années 50, toute la journée, CCAS, Musée F. Léger, Office de Tourisme, Mairie et atelier l'Arlequino.
- Dimanche 21 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine, exposition sur le thème des années 50, toute la journée, CCAS, Musée F. Léger, Office de Tourisme, Mairie et atelier l'Arlequino.
- Fête des Vendanges, par l'Amicale des Traditions, toute la journée, dans le village.
- Elections Sénatoriales.
- Mercredi 24 septembre :** Inauguration de la crèche People&Baby, à 18h30.
- Jeudi 25 septembre :** Conseil Municipal, à 20h, salle des Associations.



- Du 19 septembre au 30 novembre** Exposition 30 ans du Photo Ciné-Club, invité d'honneur Denis BRIHAT, «Biot des années 50 et œuvres récentes» à l'Office de Tourisme, toute la journée.
- Jusqu'au 7 septembre** Exposition Peynet « Heureux Anniversaire 1908-2008 », à l'Office du Tourisme.
- Jusqu'au 29 septembre** Exposition «Fernand Léger, La Partie de Campagne», au Musée national Fernand Léger. Vernissage le vendredi 20 juin 2008 à 19h.
- Jusqu'au 30 septembre** Exposition rétrospective autour du travail de KEIKO COURDY, à l'Espace Multimédia de Biot.
- Jusqu'au 30 novembre** Exposition "Biot reçoit Vallauris", au Musée d'Histoire et de Céramiques Boitoises.

BIOT

# 2<sup>ème</sup> édition NUIT ELECTRONIQUE

SAMEDI 13 SEPTEMBRE  
à partir de 19h30 - Jardin Frédéric Mistral

GRATUIT

Réservation obligatoire  
04.93.74.58.69



LES ACACIAS



BIOT  
TERRE D'IMAGINATION